

Tendances socio-économiques

dans la région euro-méditerranéenne 2000-2007



Cette publication a été élaborée dans le cadre du programme régional *MEDSTAT II* de coopération statistique euro-méditerranéenne, financé par l'Union européenne.

Le programme *MEDSTAT* en bref

La politique de l'Union européenne envers la région méditerranéenne est régie par le partenariat euro-méditerranéen (ou processus de Barcelone) lancé suite à la conférence de Barcelone de 1995.

Dans le domaine statistique, les pays membres de l'Union européenne et les partenaires méditerranéens ont intensifié leurs relations dès 1996 grâce au programme régional de coopération statistique *MEDSTAT*, financé par le règlement MEDA.

Doté d'un budget de 20 millions d'euros, *MEDSTAT I* a été mis en place de 1996 à 2003. *MEDSTAT II* a été lancé en 2006 pour une durée de 45 mois avec un budget de 30 millions d'euros.

MEDSTAT entend répondre aux exigences des accords d'association, notamment en matière de libre échange, de développement durable et de développement social. Il contribue à rendre disponible l'information statistique utile au suivi des progrès de la coopération euro-méditerranéenne.

Son objectif est d'harmoniser les méthodologies statistiques avec les normes et standards européens et internationaux et d'améliorer la cohérence des données dans les pays partenaires méditerranéens ainsi que leur comparabilité avec les données statistiques des pays de l'UE et de l'AELE.

MEDSTAT entend également accroître la qualité des services fournis aux utilisateurs par les instituts nationaux de statistiques et par les autres organismes partenaires impliqués dans la production de statistiques. L'offre de données à jour, fiables, pertinentes et de qualité est essentielle pour la prise de décision politique et la bonne gestion des affaires publiques.

De décembre 1996 à mars 2003, *MEDSTAT I* a couvert plusieurs secteurs de la statistique. Parmi eux, l'environnement a fait l'objet d'un deuxième projet, *MEDSTAT-Env II*, mis en oeuvre entre 2003 et 2006.

De janvier 2006 à novembre 2009, *MEDSTAT II*, s'est attaché à prolonger le travail qualitatif déjà réalisé en organisant des formations et en apportant des moyens techniques aux systèmes d'information des instituts nationaux et des autres producteurs de statistiques des pays méditerranéens.

La cohérence des données, leur harmonisation et leur diffusion font l'objet d'une attention particulière dans 9 secteurs statistiques : le commerce des biens et services, le transport, les migrations, le tourisme, l'environnement, les comptes nationaux, le social, l'énergie et l'agriculture.

Le programme s'adresse actuellement à dix partenaires : l'Algérie, l'Égypte, Israël, la Jordanie, le Liban, le Maroc, le territoire Palestinien occupé, la Syrie, la Tunisie et la Turquie.

Cette publication peut être consultée dans ses versions française et anglaise à l'adresse suivante : <http://ec.europa.eu/eurostat/medstat>

Pour plus d'information, veuillez contacter : EUROPEAID-INFO-MEDSTAT2@ec.europa.eu

Clause de non-responsabilité

La présente publication a été élaborée avec l'aide de l'Union européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité de *MEDSTAT II - Lot 2* et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'opinion de l'Union européenne.

MEDSTAT II - Lot 2 est mis en oeuvre par ADETEF en partenariat avec INSEE France, ISTAT Italie, ONS UK, KSH Hongrie, INE Espagne, INE Portugal, GUS Pologne, Plan Bleu et Landsis.

Droits de reproduction

La présente publication peut être reproduite en tout ou partie, à condition de citer la source :
Auteur : Bahjat ACHIKBACHE, *Tendances socio-économiques dans la région euro-méditerranéenne, 2000-2007*, Publication *MEDSTAT II*, Ed. ADETEF, septembre 2009, ISSN 1958-069X.

Tendances socio-économiques dans la région euro-méditerranéenne, 2000-2007

Auteur

M. Bahjat Achikbache, expert principal responsable pour le secteur des statistiques sociales du programme MEDSTAT II.

Table des matières

1.	Introduction	4
2.	Bref aperçu économique	5
3.	Population	5
	3.1 <i>Croissance de la population</i>	5
	3.2 <i>La pyramide des âges</i>	6
	3.3 <i>Tendances démographiques</i>	12
4.	Indicateurs de pauvreté et d'inégalité	14
	4.1 <i>Indicateurs monétaires de pauvreté</i>	14
	4.2 <i>Indicateurs non-monétaires de pauvreté</i>	16
5.	Situation socio-économique	17
	5.1 <i>Caractéristiques de l'activité économique</i>	17
	5.2 <i>Taux d'activité économique</i>	17
	5.3 <i>Rapport emploi-population</i>	19
	5.4 <i>Emplois par statut</i>	19
	5.5 <i>Emplois par branche économique</i>	21
	5.6 <i>Chômage</i>	22
6.	Chômage et éducation	23
	6.1 <i>Analphabétisme et chômage chez les jeunes</i>	23
	6.2 <i>Les niveaux d'éducation des chômeurs</i>	24
7.	Potentiel d'éducation	28
	7.1 <i>Scolarisation dans l'enseignement primaire et secondaire</i>	28
Annexes		29
1	Source des données	29
2	Définitions des indicateurs sociaux utilisés dans ce document	29
3	Liste des abréviations	33
4	Liste des graphiques	34
5	Liste des tableaux	34

1. Introduction

Ce document est rédigé dans le cadre du secteur des statistiques sociales du programme MEDSTAT II. La portée du secteur des statistiques sociales inclut par sa conception, quatre sous-secteurs statistiques : les indicateurs démographiques et de la population, la pauvreté et les niveaux de vie, le travail et les salaires, ainsi que l'éducation et la formation professionnelle.

Le but de ce document est de fournir une analyse comparative sommaire de la situation socio-économique dans les neuf pays partenaires méditerranéens (PPM) comprenant l'Algérie, l'Égypte, l'Israël, la Jordanie, le Liban, le Maroc, le territoire Palestinien occupé, la Syrie et la Tunisie – la Turquie, les 27 états membres de l'Union européenne, comme un groupe de pays, et trois (l'Islande, la Norvège et la Suisse) pays de l'Association européenne de libre-échange (AELE). Aux fins de la présente publication, la Turquie est incluse dans le PPM. La période de comparaison considérée est de 2000 à 2007 ou la dernière date disponible.

Toutes les données présentées dans ce document sont extraites de statistiques sociales collectées directement auprès des Instituts Nationaux de Statistiques (INS) des PPM, entre novembre 2008 et mars 2009.

La liste des indicateurs sociaux sélectionnés pour cette collecte des données a été débattue et approuvée au préalable lors de l'atelier de travail organisé à Libourne, France, en octobre 2007. Cet atelier de travail a été suivi par tous les coordonnateurs sociaux nationaux et au moins trois spécialistes de chacun des neuf PPM. Un large consensus a été atteint sur la liste des indicateurs sociaux qui sont très pertinents par la région des PPM comme points de référence pour une comparaison avec les pays de l'UE-27 et de l'AELE. Les statisticiens nationaux se sont également engagés à promouvoir des changements dans les définitions nationales des indicateurs sociaux afin de réduire l'écart avec les normes internationales, tout en respectant les lois et les règlements nationaux.

Conformément à ces principes, un questionnaire composé de quatre feuilles de calcul indépendantes (population, pauvreté, travail et éducation) a été conçu et envoyé aux coordinateurs sociaux nationaux. Ce questionnaire comportait également des instructions sur la manière de les remplir, ainsi qu'une section méthodologique qui fournit des métadonnées concernant chaque indicateur demandé, tel que les définitions internationales, et l'unité de mesure et l'échelle. Il a également été demandé aux fournisseurs de données d'indiquer si la définition pour chaque indicateur utilisé au niveau national est compatible avec les normes internationales et de souligner toute différence significative.

Les données reçues des pays ont été systématiquement vérifiées en utilisant des vérifications automatiques de compatibilité. Les principales différences avec les valeurs attendues ont été compilées dans une «feuille de validation» et à nouveau soumises aux coordinateurs sociaux nationaux pour confirmation ou modification. Les corrections acceptables ont été enregistrées dans la base de données et publiées. Les données non-plausibles n'ont pas été publiées mais sont néanmoins conservées dans la base de données avec une marque «non-valide». C'est pourquoi le résultat de ce processus reflète fidèlement les valeurs des indicateurs sociaux tels que produits par les institutions nationales dans les PPM. Certaines différences mineures avec les normes internationales persistent néanmoins dans certains cas, ce qui suggère que les comparaisons entre les pays doivent être faites avec précaution.

Dans ce document, nous mettons l'accent sur la comparaison des tendances socio-économiques dans les PPM, l'UE-27 et les pays de l'AELE. Après un bref aperçu de le rapport entre le PIB et la population (dans le chapitre 2), nous observons comment la dynamique de la population affecte le présent et le futur des PPM à travers leur pyramide des âges et les indicateurs vitaux (au chapitre 3). L'analyse, entre les pays, des tendances dans la population démontre qu'ils se trouvent à des étapes très différentes dans leur transition démographique, allant des taux de naissances élevés vers des taux de décès et de naissance faibles qui font normalement partie du développement d'une économie pré-industrielle vers une économie industrialisée ; de plus, la vitesse à laquelle ces pays font cette transition est inégale.

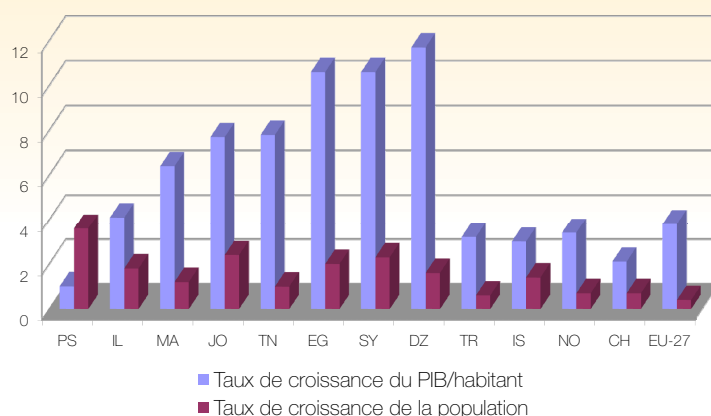
Dans le chapitre 4, nous examinons les paramètres de pauvreté et la répartition des revenus dans les PPM. Nous regardons en outre les indicateurs non-monnaires de pauvreté tels que la malnutrition et l'accès aux services comme une alternative aux indicateurs monétaires. Dans le chapitre 5, nous analysons les problèmes socio-économiques en relation avec les caractéristiques et la répartition de la main-d'œuvre et sa situation en matière d'emploi. Pour le reste, nous examinons l'interaction entre le chômage des jeunes et l'éducation dans le chapitre 6. Et pour terminer, nous analysons brièvement dans le chapitre 7, la scolarisation dans l'enseignement primaire et secondaire.

2. Bref aperçu économique¹

En 2007, le PIB par habitant des Pays Partenaires Méditerranéens (PPM) s'échelonnait d'environ 1 000 euros dans le territoire Palestinien occupé, jusqu'à plus de 2 800 euros en Algérie, et atteignait 6 500 euros en Turquie et 16 600 euros en Israël. Au Liban, le PIB est estimé autour de 4 500 euros par habitant.

Le PIB par habitant s'élève en moyenne dans les PPM à environ 12 % de la moyenne des 27 États membres de l'Union européenne (EU-27). Ce taux chute à environ 5 % par rapport au PIB moyen par habitant en Islande, en Norvège et en Suisse, les trois membres de l'Association européenne de libre-échange (AELE).

Graphique 1 : PIB/habitant et taux de croissance annuelle de la population (en % entre 2000 et 2007)



En regardant le PIB par habitant (en prix actuels et en euros) de 2000 à 2007, le taux de croissance annuelle de tous les PPM à l'exception du territoire Palestinien occupé (oPt), est élevé, comparé aux pays de l'UE-27 (3,8 %) et de l'AELE. La plus forte croissance est observée en Algérie (11,7 %) – principalement dû à la structure du commerce étranger, qui est très dépendant des exportations de pétrole et de gaz – suivie par l'Algérie et l'Égypte (10,6 %).

3. Population²

3.1 Croissance de la population

La population totale des 10 PPM est à peu près la moitié de celle de l'UE-27, par exemple 49 % en 2000 et 53 % en 2007. Avec une population de 73,6 millions en 2007, l'Égypte est le pays le plus peuplé des PPM, suivi par la Turquie (70,1 millions), l'Algérie (34,1 millions) et le Maroc (30,8 millions). Ces quatre pays représentent à eux seuls 81 % de la population totale des PPM. Ces quatre pays ont également la plus grande croissance de la population observée dans la région des PPM entre 2000 et 2007, représentant une croissance de 21 millions de personnes sur une croissance totale de 27 millions.

La population globale dans les PPM a augmenté à un taux annuel de 1,74 % en moyenne sur une période de 7 ans, comparé au taux tout juste en dessous de 0,4 % dans l'UE-27. Au niveau des pays individuels, les taux annuels de la croissance de la population montrent un large éventail de valeurs entre 2000 et 2007 : autour de 0,04 % au Liban, jusqu'à 3,6 % dans le territoire Palestinien occupé (oPt), le plus grand taux de croissance dans la région.

Nous pouvons identifier deux groupes de pays :

- Le premier est composé de quatre pays (le Liban, le Maroc, la Turquie et la Tunisie) avec des taux de croissance annuelle de moins de 1,5 % entre 2000 et 2007. Dans ces quatre pays où la transition démographique a commencé il y a quelque temps déjà et est près d'être achevée, aussi bien les taux de croissance de la population que l'espérance de vie à la naissance convergent vers ce que nous observons dans les pays de l'UE-27 et de l'AELE ; cette tendance devrait se poursuivre dans les dix années à venir.

¹ Voir tableau 1

² Voir tableau 2 & tableau 3

- Un second groupe de pays comprenant l'Algérie, l'Égypte, l'Israël, la Jordanie, le territoire Palestinien occupé et la Syrie où la transition démographique se trouve à ses débuts et où la population a connu une croissance de plus de 1,5 % par année entre 2000 and 2007. Nous nous attendons à ce que la population de ces six pays conserve sa tendance de croissance dynamique pendant les années à venir.

En 2000, le groupe des moins de 15 ans représentait un tiers de la population dans les PPM, un taux presque deux fois plus élevé que dans l'UE-27 (17,1 %). A l'opposé, la proportion de la population de plus de 65 ans dans les PPM, s'élevait à un peu plus d'un quart du niveau de l'UE-27 (4,1 % contre 15,7 %). La proportion des adultes (15-64 ans) était à peu près la même dans les deux groupes de pays (respectivement 62,2 % et 67,2 %).

En 2007, la proportion des moins de 15 ans avait diminué dans les deux régions avec la même amplitude ; alors que le groupe des plus de 65 ans a augmenté plus vite dans l'UE-27 (+1,1 %) que dans les PPM (+0,6 %). La population des PPM démontre toutefois lentement mais sûrement des signes de vieillissement. En outre, la population féminine semble vieillir plus rapidement que la population masculine, certainement en raison d'une augmentation plus rapide de l'espérance de vie pour les femmes. D'autre part, la part de la population active âgée de 15-64 ans est restée presque inchangée dans l'UE-27, alors qu'elle a augmenté de 2,2 % dans les PPM. Ces développements soulèvent deux questions :

- Comment le marché du travail dans les PPM peut-il absorber l'augmentation croissante du nombre de personnes en âge de travailler ?
- et comment l'UE-27 va-t-elle gérer le vieillissement de la population?

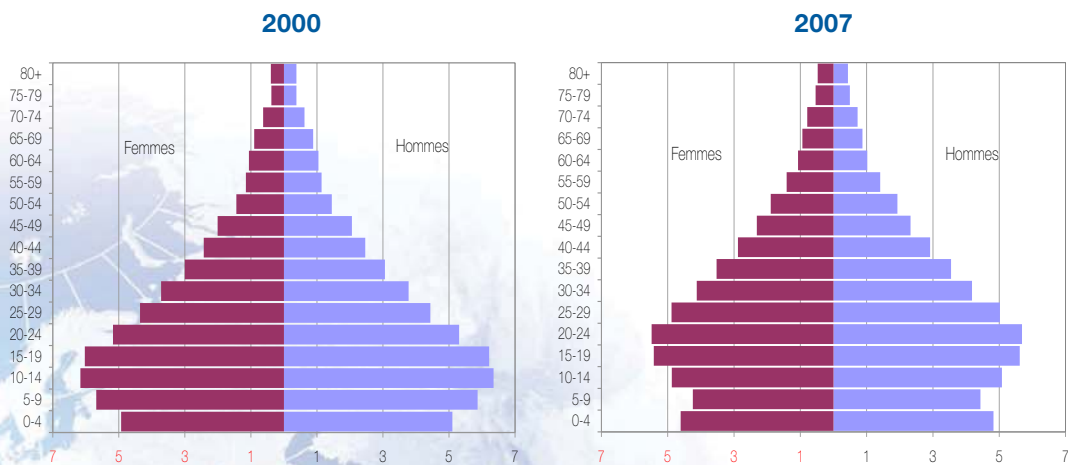
3.2 La pyramide des âges

Une baisse phénoménale de la mortalité dans la région arabe a été enregistrée au cours de la période 1950-2000. Le taux brut de mortalité (TBM) particulièrement élevé de 25 % observé en 1950-1955 a chuté à environ 7 % en 2000 ; nous nous attendons à ce qu'il reste au même niveau dans les prochaines décennies. En parallèle, l'espérance de vie à la naissance est passée de 45 ans en 1950 à 66 ans en 2000, et est susceptible d'atteindre plus de 75 ans d'ici à 2050³.

La transition démographique dans tous ces pays a lieu à des vitesses différentes. Nous allons donc examiner les changements intervenus dans la pyramide des âges au niveau des 4 principaux groupes d'âge, respectivement 0-4 ans, 15-24 ans, 25-64 ans et plus de 65 ans.

En Algérie, la pyramide des âges de 2000 indique que les segments du premier âge de la population (0-4 et 5-9) a commencé à diminuer que très récemment. Les groupes d'âge de 10 ans et plus montrent une population en pleine croissance avec une grande base de la pyramide et une structure en diminution rapide. La pyramide de 2007 confirme cette tendance où la nouvelle génération (0-4) a diminué malgré le grand nombre d'hommes et de femmes dans les groupes d'âge fertile de 20-29 ans. En 2000, la population des moins de 20 ans représentait environ 46 % de la population totale, cette proportion a diminué à seulement 39 % en 2007.

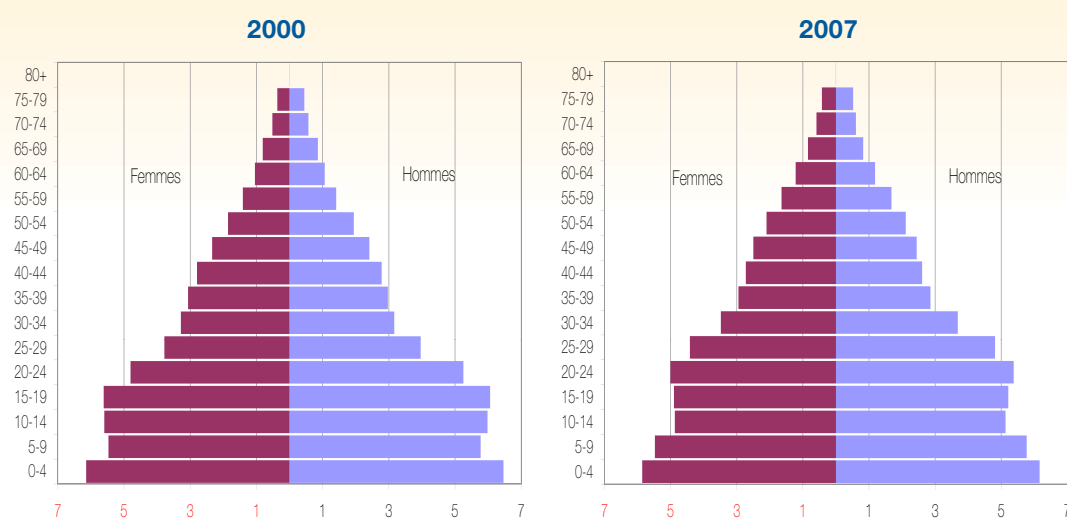
Graphique 2 : la pyramide des âges de l'Algérie en %



³ Voir le rapport sur la population et le développement, la fenêtre démographique : une opportunité de développement dans les pays arabes, Nations Unies, New York, NU-CESAO, 2005

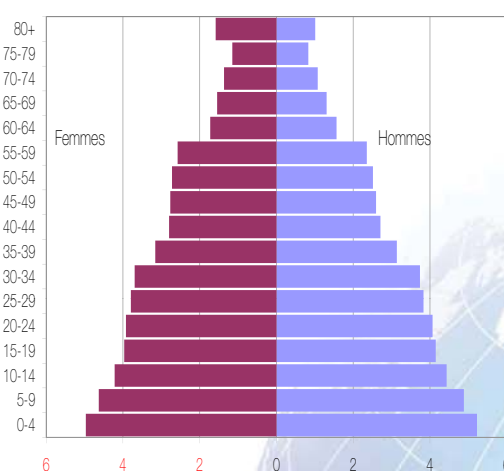
En Égypte, la pyramide des âges de 2000 montre une augmentation dans le groupe d'âge de 0-4 ans, après une période de stabilisation d'environ 15 ans. Cela a continué en 2007, ce qui indique un renversement de la tendance observée au début des années 1980 et 1990. En conséquence, la base de la pyramide est devenue plus large, et la forme générale de cette pyramide est maintenant plus proche de celle d'une population en croissance rapide. L'Égypte semble avoir reporté, peut-être temporairement, sa transition démographique vers une plus faible fécondité et un taux de croissance de la population. En 2000, la population des moins de 20 ans représentaient environ 47 % de la population totale ; cette proportion a diminué à seulement 43 % en 2007 indiquant une tendance de vieillissement plus lent qu'en Algérie (voir ci-dessus). Il convient de noter un léger déséquilibre entre les sexes en faveur des hommes en 2000 et en 2007, principalement pour les groupes d'âges inférieurs à 35 ans.

Graphique 3 : la pyramide des âges de l'Égypte en %



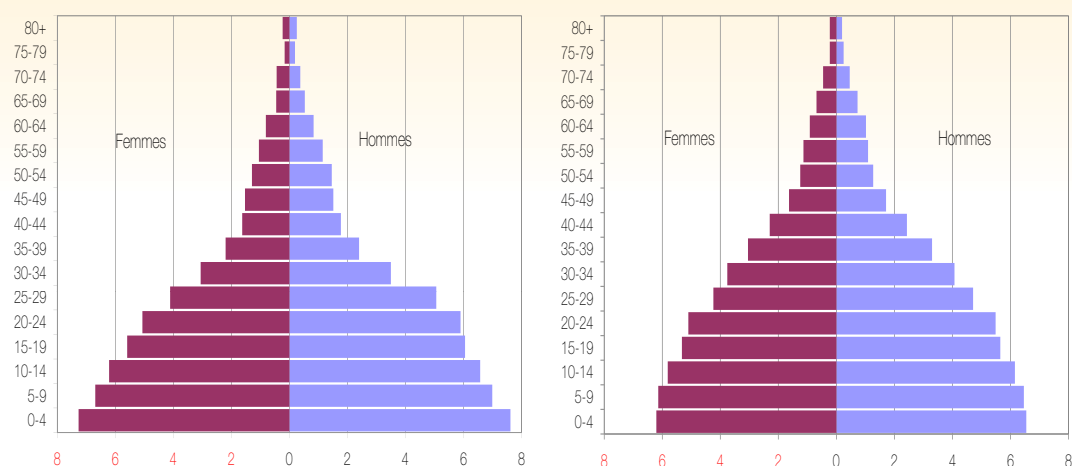
En Israël, le manque de détails sur la pyramide des âges de la population en 2000, limite l'analyse à l'année 2007. En 2007, la pyramide des âges suggère une croissance lente de la population et potentiellement vieillissante où 36 % a moins de 20 ans, 54 % figurent dans les groupes d'âge adulte (25-64) et environ 10 % ont plus de 65 ans. Une augmentation constante de l'effectif des jeunes générations maintient toutefois une grande base de la pyramide, ce qui augure un élan dynamique pour les décennies à venir.

Graphique 4 : la pyramide des âges d'Israël en %, 2007



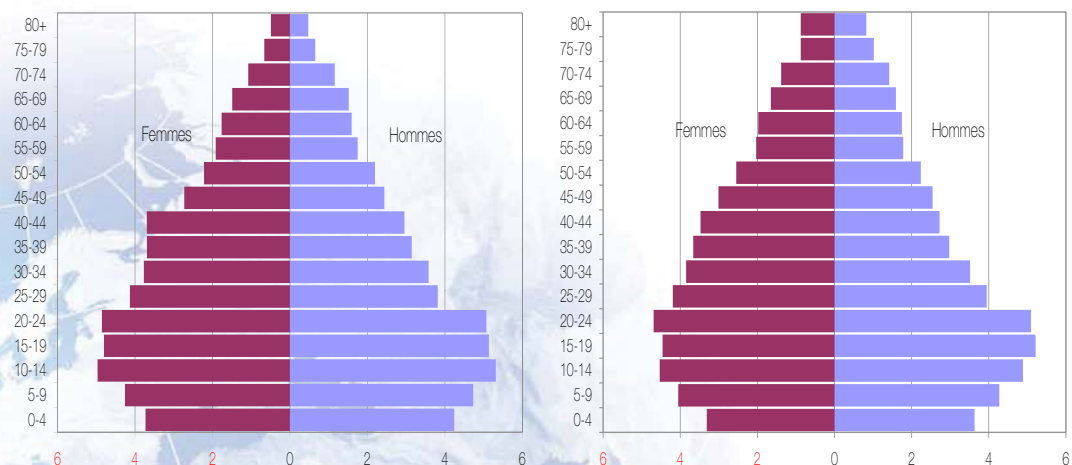
En Jordanie, la forme de la pyramide de 2000 révèle une forte diminution de la mortalité il y a quelques trois ou quatre décennies - alors que la fécondité demeurait l'une des plus élevées de la région. Ceci a conduit à une augmentation de la proportion relative de la population jeune. Tel que prédit la transition démographique, le taux brut de natalité a diminué récemment dans un court laps de temps. L'effet est observé dans la pyramide de 2007, où la population de moins de 20 ans a fortement diminué jusqu'à seulement 37 % de la population totale, par rapport à 47 % en 2000. Comme en Égypte (voir ci-dessus), un déséquilibre entre les sexes d'environ 3 % en faveur des hommes est perceptible en 2000 ; celui-ci est tombé à 2 % en 2007.

Graphique 5 : la pyramide des âges de la Jordanie en %
2000 2007



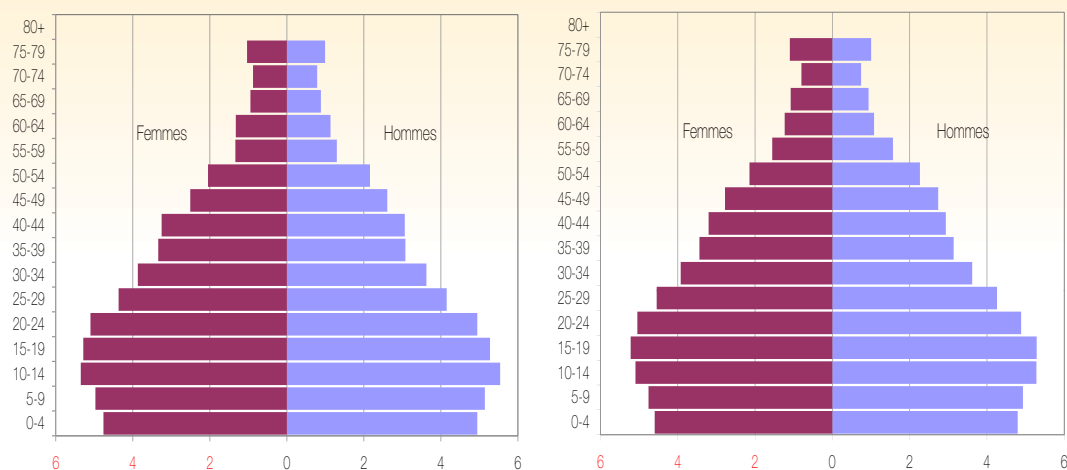
Au Liban, la pyramide des âges de la population indique une tendance à une croissance lente et à un vieillissement progressif. En 2004, la population des moins de 20 ans représentait environ 37 % du total, pour chuter à 34 % en 2007. Une baisse sans précédent des populations enfantines (0-4 ans et 5-9 ans) est un signe de l'interaction de la baisse des taux de fécondité combiné à un déficit dans les groupes d'âges d'hommes et de femmes fertiles (25-44 ans). Des vagues indices suggèrent que cela est largement dû à un mouvement de forte émigration, mais aucune donnée solide n'est disponible pour confirmer cette tendance.

Graphique 6 : la pyramide des âges du Liban en %
2004 2007



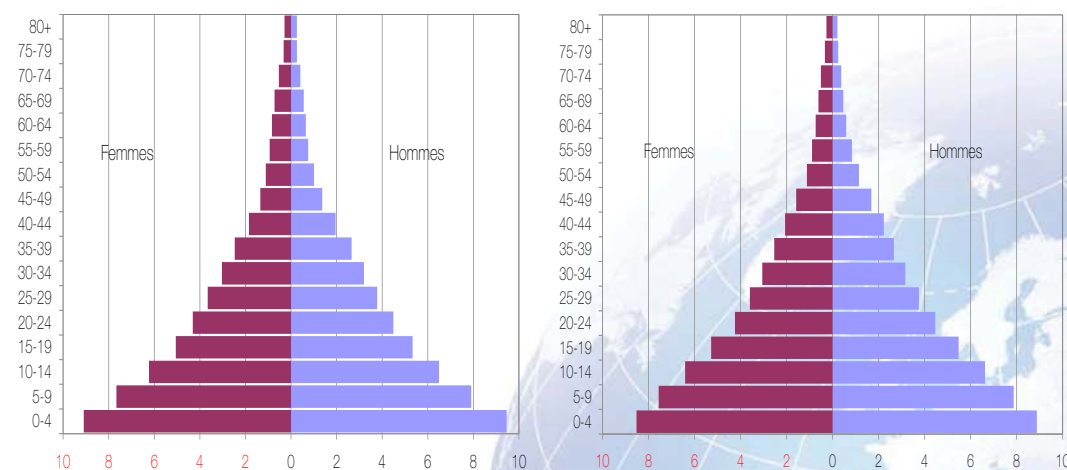
Au Maroc, les données disponibles se réfèrent à deux années très rapprochées : 2005 et 2007. Néanmoins, la forme des deux pyramides suggère clairement une diminution du nombre de jeunes âgés de 0 à 19 ans, diminuant de 41,3 % à moins de 39,8 % de la population globale. En l'absence d'autres grands chocs démographiques, cette tendance pourrait être interprétée comme les premiers signes de la transition démographique dans ce pays.

Graphique 7 : la pyramide des âges du Maroc en %
2005 2007



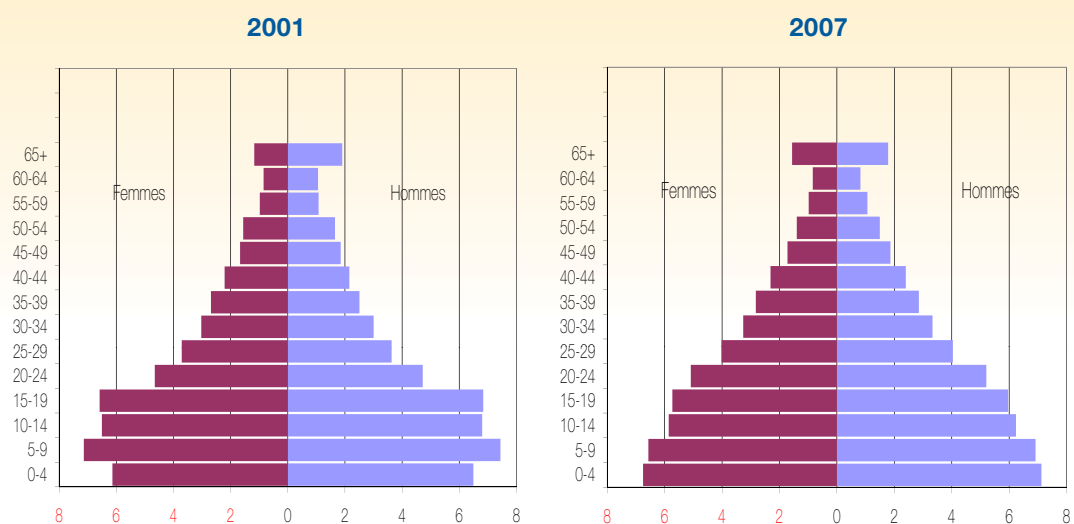
Dans le territoire Palestinien occupé, la structure de la pyramide présente la forme typique d'une croissance rapide et d'une population jeune. La proportion de jeunes (0-19 ans) reste très élevé, à environ 57 % pour les deux années, la population adulte des 20-64 ans est stable à 40 %, tandis que ceux de plus de 65 ans ne représentent qu'environ 3 % de la population totale. Malgré les faibles taux de mortalité et l'espérance de vie élevée, les taux de fécondité sont encore très élevés, ce qui conduit à des taux de natalité élevés. Bien que le schéma de transition démographique permette un décalage entre la baisse de la mortalité et la diminution subséquente de la fécondité, il semble n'y avoir aucun signe précoce d'une baisse du taux de croissance de la population.

Graphique 8 : la pyramide des âges du territoire Palestinien occupé en %
2000 2006



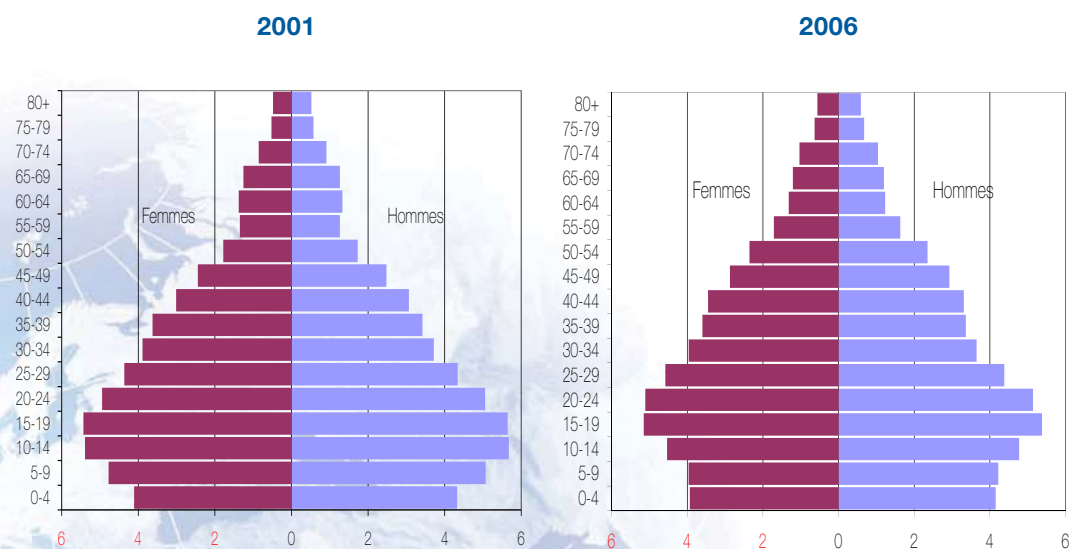
En Syrie, la pyramide des âges de la population de 2007 est similaire à la population dans le territoire Palestinien occupé (la pyramide des âges de 2001 semble être moins fiable que celle de 2007). La proportion de jeunes de 0-19 ans est élevée à plus de 51 %, la population adulte de 20-64 ans représente 45 %, tandis que seulement 3 % a plus de 65 ans. Une baisse très modeste de la proportion des 0-4 ans, détectable uniquement par l'analyse de la pyramide des âges unique, pourrait indiquer un démarrage précoce de la tendance à la transition démographique, mais cette hypothèse doit être confirmée par plus de données.

Graphique 9 : la pyramide des âges de la Syrie en %



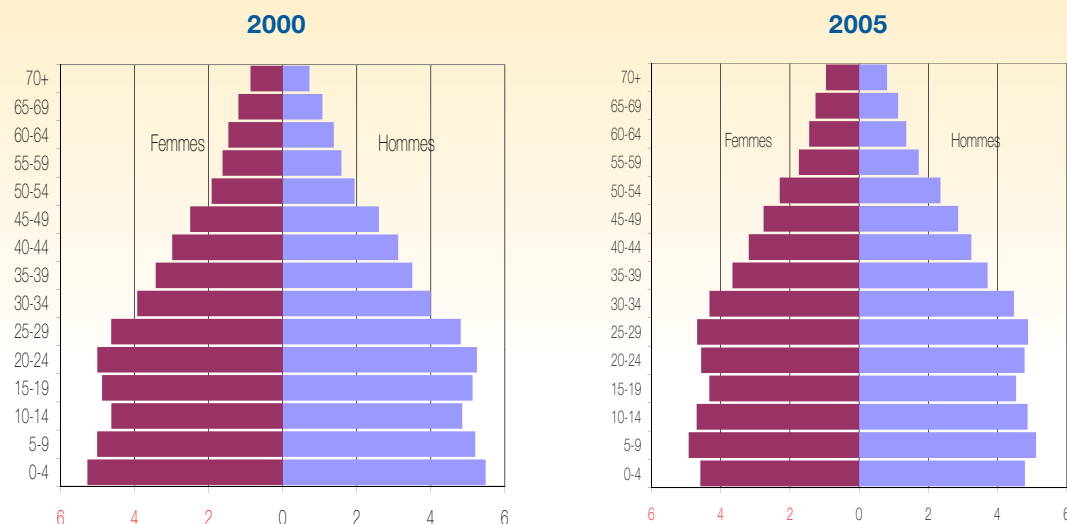
En Tunisie, la pyramide des âges présente toutes les caractéristiques d'une population jeune qui est en train d'évoluer à un rythme de croissance plus lent caractérisé par la diminution dans les groupes d'âges des jeunes. Malgré la prédominance relative des groupes à l'âge fertile (de 20 à 39 ans) en 2001 et 2006, la proportion de jeunes (âgés de 0 à 19 ans) est en baisse, indiquant une diminution récente des taux de fécondité. Au cours de cette période, le groupe d'âge de 0-19 ans a baissé de 4 %, passant de 40 % en 2001 à 36 % en 2006, au bénéfice du groupe d'âge de 20-64 ans qui est passé de 53 % à 57 % au cours de ces 5 ans. En contrepartie, le groupe des 65+ a légèrement augmenté, passant de 6,4 % à 6,9 %. Cette tendance indique clairement les premiers signes d'une population vieillissante.

Graphique 10 : la pyramide des âges de la Tunisie en %



En Turquie, la pyramide des âges présente la forme d'une population qui est sur le point d'achever sa transition démographique. En 2005, les groupes d'âge de 0-4 ans jusqu'à 30-34 ans étaient à peu près de même taille pour les hommes et les femmes. La tendance au vieillissement de la population est illustrée par la diminution de la tranche d'âge des jeunes (0-19 ans) de 40 % en 2000 à 37 % en 2005, et une augmentation dans le groupe d'âge 20-64 ans, passant de 55,7 % à 58 % entre ces deux années.

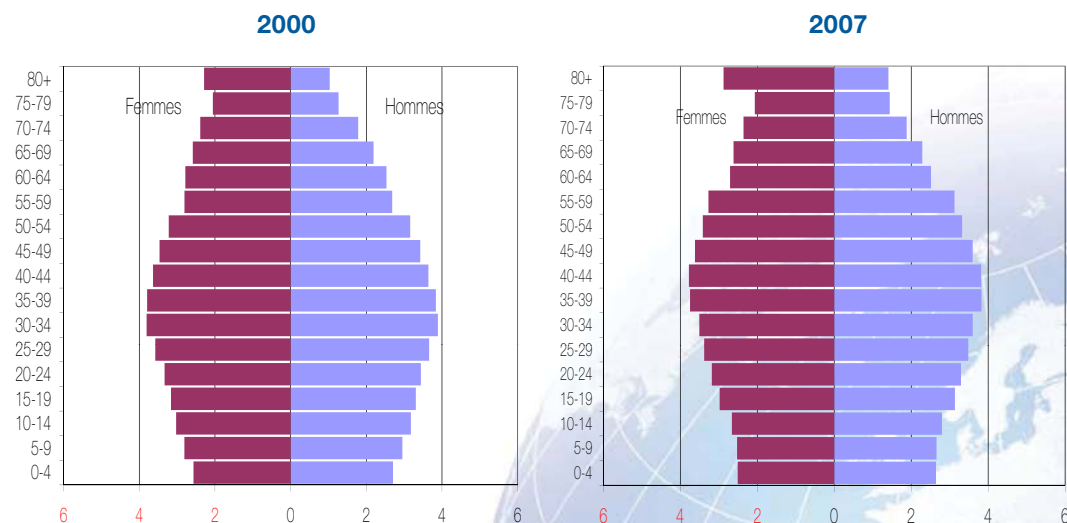
Graphique 11 : la pyramide des âges de la Turquie en %



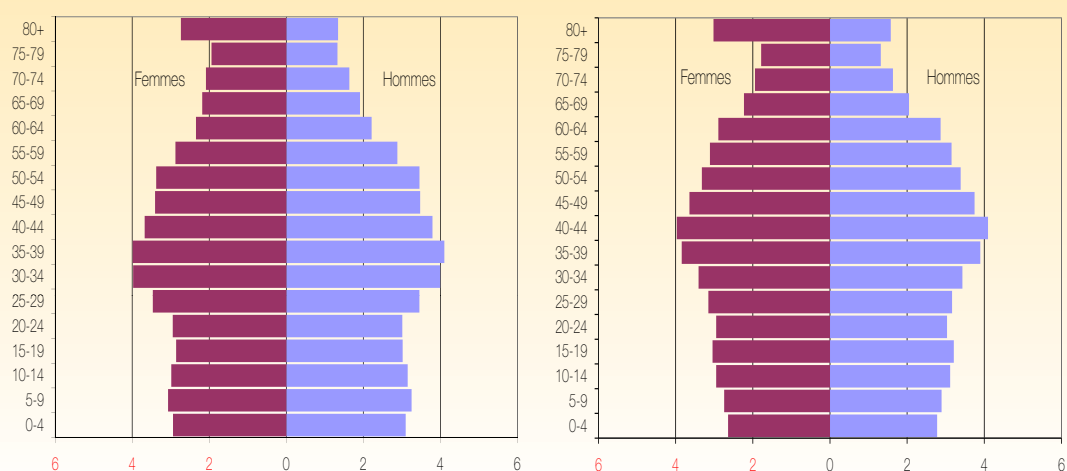
Source des données pour la Turquie : EUROSTAT

Dans les régions de l'UE-27 et de l'AELE, la structure de la population présente un contraste frappant avec les pays méditerranéens évoqués ci-dessus, en termes de répartition par âge ainsi que dans l'évolution entre 2000 et 2007. La population dans les PPM est encore jeune et en plein milieu de sa transition démographique où l'UE-27 et les populations de l'AELE sont âgées, ayant achevé leur transition il y a longtemps. Dans les régions de l'UE-27 et de l'AELE, la part de la population âgée de 0-19 ans a diminué, passant d'environ 24 % dans les deux régions en 2000 à environ 22-23 % en 2007. En parallèle, la taille du groupe d'âge des 20-64 ans est passée d'environ 60 % à 61 % entre 2000 et 2007, soit 2,6 fois la taille de la tranche d'âge des 0-19 ans dans la région de l'AELE, et 2,8 fois de la région de l'UE-27. Le groupe plus âgé des plus 65 ans représentait 15,6 % de la population totale dans la région de l'AELE, et 16,9 % dans la région de l'UE-27.

Graphique 12 : la pyramide des âges de la population de l'UE en %



Graphique 13 : la pyramide des âges de la population de l'AELE en %
2000 **2007**



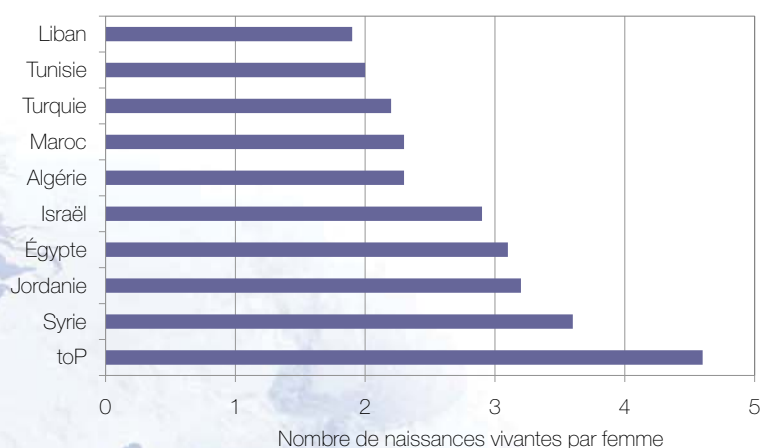
Source des données pour l'UE et l'AELE : EUROSTAT

3.3 Tendances démographiques⁴

Les indicateurs démographiques donnent une indication claire de la dynamique vitale des populations observées. Comme mentionné ci-dessus, les PPM peuvent être réparties selon la phase de la transition démographique, dans laquelle elles se trouvent actuellement : le premier groupe de quatre pays a presque achevé sa transition vers des niveaux faibles de fécondité et de mortalité, et le second groupe de six pays est aux premiers stades du processus.

La répartition des pays en fonction du taux global de fécondité (ISF), défini comme le nombre de naissances vivantes par femme étant dans le groupe d'âge fertile, est une autre indication de l'étape atteinte en 2007 par les pays en voie de transition démographique. L'ISF au Liban (1,9) et en Tunisie (2,0) sont en dessous du seuil de remplacement, généralement évalué à 2,1 enfants par femme. D'autre part, l'ISF reste élevé dans les pays qui viennent d'amorcer leur transition, comprenant la Syrie (3,6), la Jordanie (3,2), l'Égypte (3,1) et le territoire Palestinien occupé (4,6).

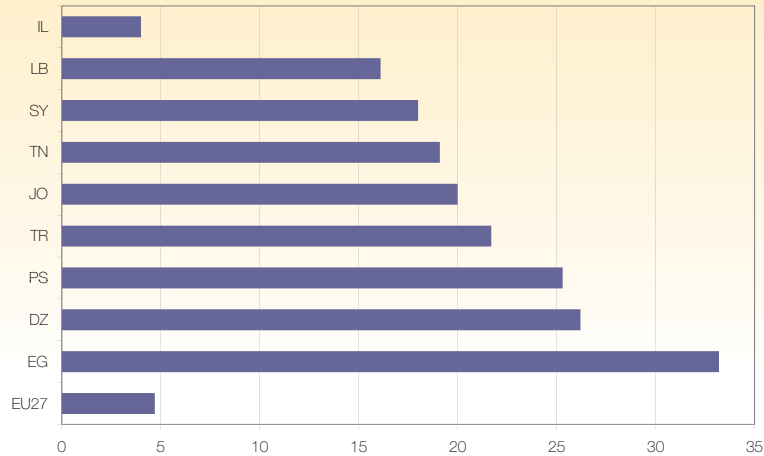
Graphique 14 : taux de fertilité total en 2007



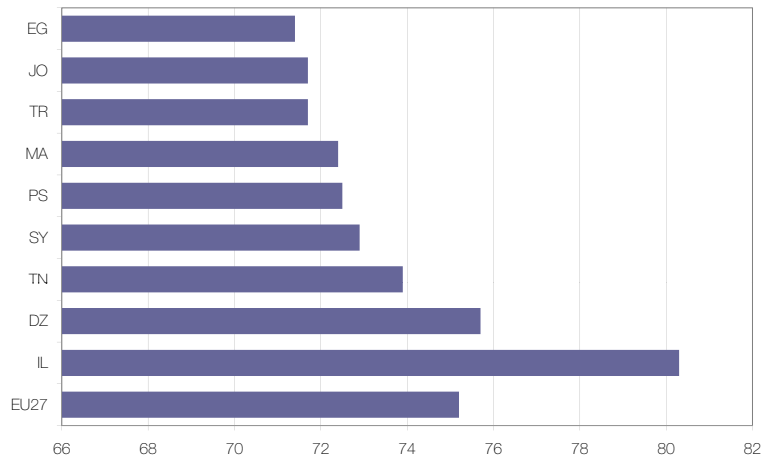
⁴ Voir tableau 1

Les taux de mortalité infantile varient de 4 % en Israël, un niveau comparable à l'UE-27, à 33 % en Égypte, avec 22 % en Turquie. Inversement, l'espérance de vie est la plus élevée en Israël (une moyenne de 80 ans pour les deux sexes), suivie par l'Algérie (75,7 ans) et la Tunisie (73,9 ans), alors qu'elle est la plus faible en Égypte (71,4 ans).

Graphique 15 : taux de mortalité infantile (% naissances vivantes)



Graphique 16 : espérance de vie à la naissance (en années)



4. Indicateurs de pauvreté et d'inégalité

4.1 Indicateurs monétaires de pauvreté⁵

Chaque pays détermine le seuil national de pauvreté en fonction de sa méthodologie spécifique et en monnaie nationale. L'indice numérique de pauvreté, c'est à dire la proportion de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté national, est fortement tributaire de la détermination du seuil de pauvreté national, ce qui rend la comparaison entre les régions difficile. Les valeurs extrêmes telles que les 3,8 % en Tunisie, 20 % en Israël, et 16 % dans l'UE-27 devraient être interprétées avec grande prudence. Néanmoins, une analyse des séries temporelles dans un pays spécifique peut identifier les changements au fil du temps.

Les seuils de pauvreté dans les PPM

Le seuil de pauvreté est la méthode la plus couramment utilisée pour obtenir une évaluation quantitative de la pauvreté⁶. Selon cette approche, un ménage est considéré comme pauvre si son revenu ou sa dépense est inférieure à la valeur d'un seuil de pauvreté déterminé. Le seuil de pauvreté est un concept normatif, car il représente la valeur cumulée de tous les biens et services considérés comme nécessaires pour satisfaire les besoins fondamentaux de l'unité. Par conséquent, cette approche nécessite, en premier lieu, la détermination du seuil de pauvreté et, d'autre part, l'obtention de données sur la répartition des ressources du ménage (revenus ou dépenses). Trois approches de base sont identifiées pour la détermination du seuil de pauvreté :

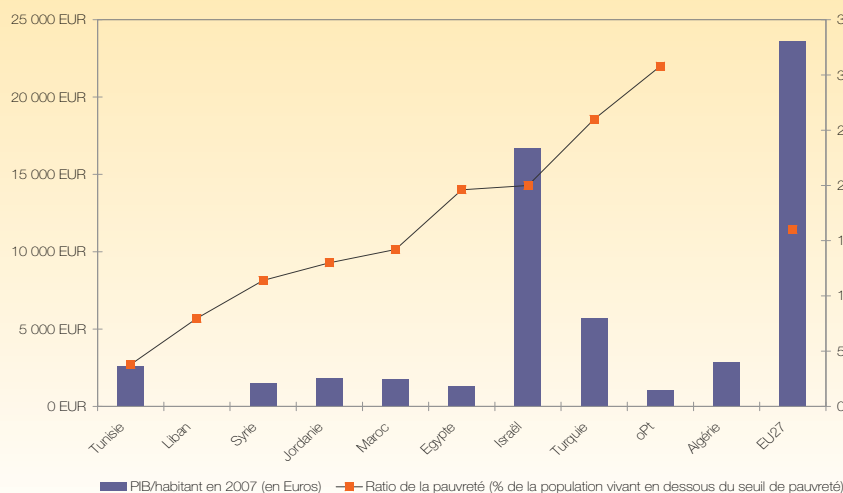
- *Le seuil de pauvreté absolue* - adoptée par la plupart des PPM, sauf Israël - définit la quantité d'argent nécessaire pour acquérir les biens et les services en suffisance compte tenu des normes minima absolues pour satisfaire les besoins de base de chacun.
- *Le seuil de pauvreté relative* - adoptée par Israël et la plupart des États membres de l'Union européenne - suit l'avis que le seuil de pauvreté devrait se référer explicitement à la situation moyenne de la société. Par conséquent, le seuil de pauvreté est généralement établi en proportion (60 % dans l'UE) du revenu ou dépenses moyens ou médians de toute la population.
- *L'approche de la pauvreté subjective* - n'est utilisée par aucun pays ou organisation, mais faisait référence à une procédure complémentaire - diffère des deux précédentes en ce sens qu'elle considère que la perception des gens pour ce qui constitue le budget minimum nécessaire pour un ménage, est la meilleure norme de comparaison pour les revenus ou dépenses réels. Cette approche peut être utilisée dans les deux contextes, monétaire (pour déterminer la valeur du seuil de pauvreté) ou non-monétaires (tels que les méthodes de « besoins essentiels non satisfaits » ou « indicateurs de privation »).
- Une approche fréquemment utilisée dans de nombreux pays, mais pas encore dans les PPM - est basée sur l'utilisation des *indicateurs de privation*. Cette méthode identifie les unités de pauvres - essentiellement des ménages - comme ceux qui sont confrontés à des privations graves des besoins humains fondamentaux. Plus précisément, elle considère comme pauvres les unités qui ne répondent pas aux normes minima établies pour une série d'indicateurs de privation liées à la satisfaction des besoins essentiels. Les indicateurs décrivent, soit des résultats (tels que le statut calorique) soit la consommation de, soit l'accès à, certains biens et services qui répondent à ces nécessités. Contrairement aux seuils de pauvreté monétaire, dans lesquels le revenu ou les dépenses agissent comme l'indicateur de bien-être, cette approche est considérée multidimensionnelle en ce qu'elle emploie différents indicateurs pour représenter les dimensions particulières du bien-être. Le caractère multidimensionnel de la pauvreté a récemment reçu une attention croissante, en fournissant des indications utiles, mais soulève également d'importants défis méthodologiques en ce qui concerne l'agrégation.

Par exemple, une diminution significative du taux de pauvreté peut être observée en Égypte (de 16,7 % en 2000 à 10,1 % en 2005) ; une incidence de pauvreté élevée persistante est enregistré dans le territoire Palestinien occupé (plus de 30 % entre 2001 et 2005) ; une augmentation en Israël, de 17,3 % en 2000 à 20 % en 2006 ; et une augmentation faible mais significative en Turquie entre 2002 et 2003 (de 25 % à 26 %).

⁵ Voir tableau 4

⁶ Voir le Recueil des meilleures pratiques en matière de mesure de la pauvreté, Groupe d'experts sur les statistiques de la pauvreté, Rio de Janeiro, 2006

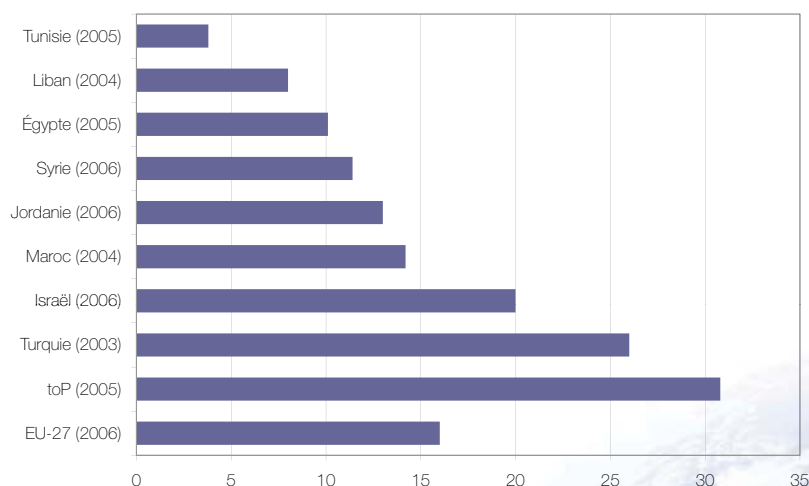
Graphique 17 : niveaux de vie



Les PPM sont triés selon l'indice de pauvreté (à l'exception de l'Algérie)

Dans la plupart des pays, l'indice numérique de pauvreté (% de la population en dessous du seuil de pauvreté national) est estimé sur la base des enquêtes sur le budget des ménages, qui sont des opérations coûteuses et généralement organisées tous les 5 ou 10 ans. Il est donc difficile d'établir des séries chronologiques pour un pays et difficile de comparer les pays pour la même année. Dans les PPM, l'index du nombre de pauvres varie de 3,8 % en Tunisie (2005) à 30,8 % dans le territoire Palestinien occupé, ce qui pourrait être comparé au 16 % dans l'UE-27. Toutefois, chaque pays définit l'indice numérique de pauvreté, par rapport au seuil de pauvreté nationale. Les comparaisons internationales doivent donc être effectuées avec prudence.

Graphique 18 : indice de pauvreté pour la dernière année disponible



L'indice de Gini est une mesure couramment utilisée pour la répartition des revenus dans un pays - voir définition en annexe 1 - dans la plupart des pays qui ont rendu compte de cet indice, l'indice de Gini se situe autour de 0,40 (pour atteindre le niveau de 0,45 en Turquie), fournissant ainsi des preuves solides d'une répartition inégale des revenus. Ce degré d'inégalité est plus élevé que celui observé dans les pays de l'UE où il s'élevait à environ 0,30 en moyenne en 2006, qui est seulement atteint par la Syrie. Dans la plupart des PPM, l'indice de Gini est disponible uniquement pour un ou deux ans, ce qui rend difficile de tirer des conclusions sur les tendances. Les chiffres pour l'Égypte suggèrent que l'inégalité y diminue, alors qu'en Israël, où une série temporelle complète est fournie, un mouvement continu vers une répartition plus inégale des revenus peut être observé.

Le rapport S80/S20 représente l'écart entre les segments les plus et les moins bien lotis de la société. En Turquie, le rapport S80/S20 indique que le revenu du quintile supérieur était environ dix fois plus élevé que celui du quintile le plus bas en 2003. En Jordanie, ce rapport était d'environ six fois, et en Égypte et en Syrie, quatre fois. Une tendance intéressante est observée dans le territoire Palestinien occupé, où le rapport a baissé, passant de 15,5 fois en 2001 à 3,3 fois en 2006, ce qui indique une hausse du niveau de la répartition des revenus et probablement une baisse du revenu du quintile supérieur.

4.2 Indicateurs non-monétaires de pauvreté

Dans la section 4.1 ci-dessus, les paramètres de la pauvreté sont fondés sur l'évaluation du pouvoir d'achat dont disposent les ménages. La pauvreté peut également être définie dans une approche sociale plus large qui met l'accent sur les droits et les possibilités des individus en termes de leur accès aux ressources publiques. En particulier, les indicateurs d'un meilleur accès à une nourriture suffisante, à l'éducation, aux soins de santé, au logement assuré, à de l'eau potable et aux installations sanitaires, peuvent fournir une mesure indirecte du niveau de vie et de l'inégalité.

4.2.1 Indicateurs de la malnutrition⁸

En Égypte, la proportion d'enfants sous-alimentés⁹ en-dessous de 5 ans a fortement augmenté, passant de 4 % en 2000 à 8,6 % en 2003, pour chuter à 6,2 % en 2005, mais encore 55 % plus élevé qu'en 2000. Une tendance similaire peut être observée en Syrie, où la proportion d'enfants souffrant de malnutrition s'élevait à environ 10 % en 2006, 45 % de plus qu'en 2000. Un niveau similaire est enregistré au Maroc (environ 10 % en 2004), ce qui représente environ trois fois le niveau enregistré dans le territoire Palestinien occupé (2,9 % en 2006) et plus du double du niveau en Jordanie (4,4 % en 2002).

En Égypte, au Maroc et en Syrie, la malnutrition est plus élevée chez les garçons que chez les filles. Elle est légèrement plus faible pour les garçons en Jordanie et dans le territoire Palestinien occupé.

Bien que la proportion d'enfants sévèrement atteints d'insuffisance pondérale soit plus élevée dans le reste du monde (environ 23 % en 2006), il est encore difficile de surveiller les changements récents dans la région des PPM étant donné que cinq pays - l'Algérie, l'Israël, le Liban, la Tunisie, et la Turquie - n'ont pas fait de rapport sur cet indicateur.

4.2.2 Accès aux services sociaux¹⁰

Seuls quatre pays, l'Égypte, l'Israël, la Jordanie et le Maroc collectent des données sur l'accès au logement assuré¹¹. Ce tableau montre qu'environ 80 % des ménages urbains vivent dans des logements à occupation assurée en Égypte, et seulement 2 sur 3 des ménages urbains en Jordanie et au Maroc. En Israël, le taux d'accès au logement assuré est quasiment universel.

L'accès aux sources d'eau améliorées¹² Trois pays (l'Algérie, le Liban et la Turquie) n'ont pas communiqué sur cet indicateur. Pour les autres pays, les chiffres doivent être interprétés avec prudence, les définitions des sources d'eau améliorées peuvent varier d'un pays à l'autre. L'Égypte, l'Israël, le territoire Palestinien occupé et la Tunisie signalent que plus de 90 % des ménages ruraux ont accès à des sources d'eau améliorées. En Jordanie et en Syrie, ce taux est compris entre 80 % et 90 %. Au Maroc, ce taux a augmenté de 54 % au cours de la période 2000-2007 pour atteindre seulement 63,8 % en 2007.

Dans la plupart des pays, les ménages urbains ont un accès plus facile aux services sanitaires améliorés que les ménages ruraux. Parmi les sept pays ayant fait un rapport sur cet indicateur, les chiffres pour l'Égypte, l'Israël et le territoire Palestinien occupé se réfèrent à la fois aux zones urbaines et rurales. Les données pour les quatre autres pays ne couvrent que les zones urbaines. Le taux est supérieur à 90 % dans trois pays (Israël, le territoire Palestinien occupé et la Syrie), entre 80 % et 90 % dans deux pays (le Maroc et la Tunisie) et moins de 80 % dans deux pays (l'Égypte et la Jordanie). Le doublement signalé pour la Syrie, entre 2000 et 2006 peut souligner une amélioration de la couverture des besoins d'assainissement, mais pourrait aussi indiquer un changement dans la définition statistique utilisée pour mesurer cet indicateur.

7 Voir Annexe 2, Définitions.

8 Voir tableau 4

9 Voir Annexe 2, Définitions.

10 Voir tableau 5

11 Annexe 2, Définitions

12 Annexe 2, Définitions

5. Situation socio-économique

5.1 Caractéristiques de l'activité économique¹³

L'analyse du taux d'activité économique (TAE), et le Rapport emploi/population (REP) dans les PPM selon les groupes d'âge de la population et par sexe, indique le niveau d'implication de la population active dans le processus productif.

Le TAE est une mesure de la proportion de la population active d'un pays qui se mobilise activement dans le marché de l'emploi, soit en travaillant ou en cherchant un emploi ; il fournit une indication de la taille relative de l'offre de main-d'œuvre disponible à s'engager dans la production de biens et de services. La répartition de la population active par sexe et par groupe d'âge donne un profil de la répartition de la population économiquement active dans un pays¹⁴.

Le REP fournit des informations sur la capacité d'une économie à créer des emplois. Pour de nombreux pays, l'indicateur est souvent plus judicieux que le taux d'emploi. L'utilisation de ce rapport permet de déterminer quelle proportion de la population d'un pays contribue à la production de biens et services.

Le niveau du REP est, comme attendu, plus bas que le TAE dans tous les PPM, et la différence entre ces deux taux est d'autant plus grande si la population est plus jeune. Le niveau global de participation de la population dans des activités économiques dans les PPM, mesurée par ces deux indicateurs, est nettement moins intensif en comparaison avec l'UE-27 et les pays de l'AELE. Bien que la participation des hommes dans l'activité économique des PPM soit inférieure de quelques points par rapport à l'UE-27 et l'AELE, la participation des femmes est nettement inférieure aux niveaux européens.

5.2 Taux d'activité économique

Au cours de la période de 2000 à 2007, le taux d'activité économique (TAE) global a augmenté tant dans l'UE-27 que dans les PPM. Dans les PPM, le TAE des adultes (15-64 ans) a augmenté en Égypte, en Israël, en Jordanie, au Liban et en Tunisie, mais il est resté assez stable en Algérie et dans le territoire Palestinien occupé.

L'augmentation observée est due principalement à une participation croissante des femmes aux activités économiques, en particulier pour le groupe d'âge adulte (25-64 ans), même si le TAE pour les jeunes femmes (15-24 ans) a diminué dans tous les pays, sauf dans le territoire Palestinien occupé. Globalement, la participation des femmes aux activités économiques a gagné deux points en moyenne entre 2000 et 2007 ; en revanche, le taux de participation des hommes est resté stable ou en légère diminution au cours de la même période. Un examen plus attentif des changements qui surviennent dans les différents pays montre cependant une image contrastée : les taux des hommes et des femmes ont tout les deux augmenté en Égypte, en Jordanie et en Tunisie, mais ont diminué au Maroc.

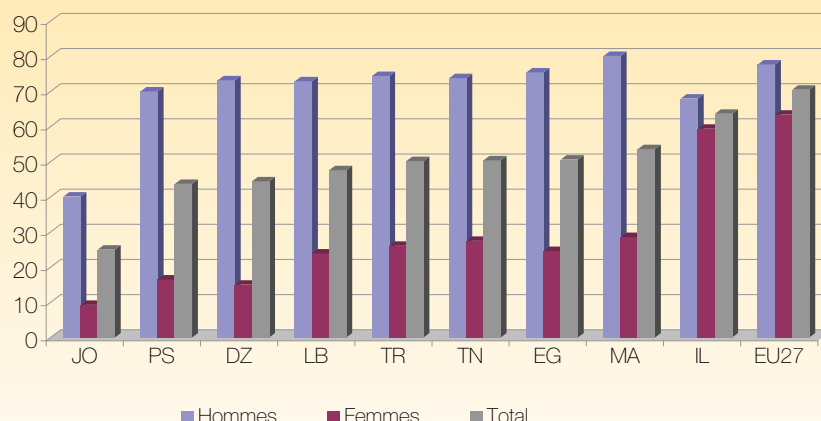
En 2007, le TAE pour les PPM pour les deux sexes était situé entre 25 % en Jordanie (le plus faible dans la région) et 63,7 % en Israël (le plus élevé dans la région), la plupart des pays tournaient autour de 50 %, ce qui indique que seule une personne sur deux dans le groupe d'âge de la population active est réellement impliquée dans la vie économique.

¹³ Voir tableaux 6 et 7

¹⁴ Annexe 2, Définitions



Graphique 19 : taux d'activité économique par sexe en 2007 (%)



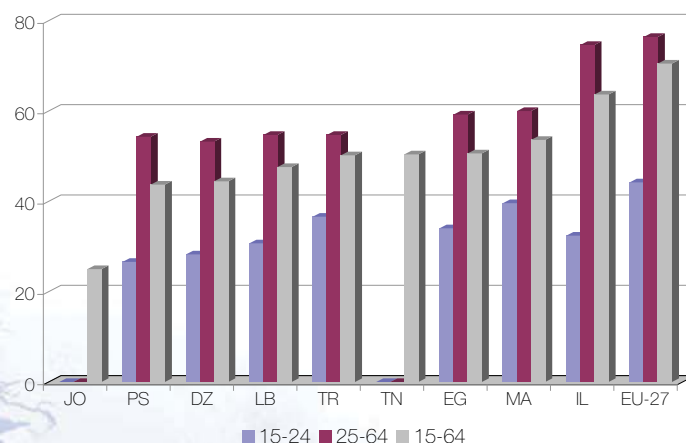
Les PPM sont triés en fonction du total

Répartition par sexe : la ventilation du TAE par sexe révèle que les taux d'activité des hommes sont 4 fois plus élevés que pour les femmes en Algérie, en Jordanie et dans le territoire Palestinien occupé et 3 fois plus élevés en Égypte, au Liban, au Maroc et en Tunisie. Il n'y a qu'en Israël que l'écart entre les sexes pour l'activité économique est insignifiant. En conséquence, les taux d'activité des femmes dans les PPM sont beaucoup plus bas que dans l'UE-27 (70 %) et les pays de l'AELE (environ 80 %). À l'exception d'Israël (59 %), le TAE pour les femmes est inférieur à 30 % dans les PPM et aussi faible que 10 % en Jordanie.

Pour la tranche d'âge des 15-24 ans dans l'UE-27, la différence entre les sexes était relativement faible (environ sept points de pourcentage) en 2000 et en 2007, comparé aux PPM où il a légèrement diminué, passant de 42 points en 2000 à 39,5 en 2007.

Répartition par groupes d'âge : en comparaison avec l'UE-27, cet indicateur est beaucoup plus faible pour les jeunes dans les PPM, même si la durée effective de l'enseignement supérieur est beaucoup plus longue dans l'UE-27 que dans les PPM.

Graphique 20 : taux d'activité économique par groupes d'âge en 2007 (%)



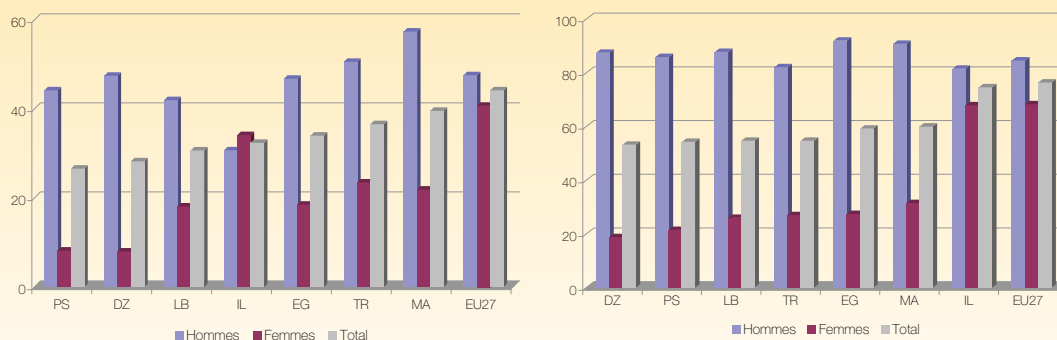
Les PPM sont triés selon 15-64

Au sein des PPM, le faible niveau du TAE des jeunes (15-24 ans) et en particulier pour les jeunes femmes est frappant. En 2000 et en 2007, Israël montre le plus bas TAE pour les jeunes hommes et les plus élevés chez les jeunes femmes, en comparaison avec tous les autres pays. La participation de la population jeune (15-24 ans) dans l'activité économique semble avoir ralenti entre 2000 et 2007, notamment en Algérie, en Israël, au Maroc et dans le territoire Palestinien occupé. En parallèle, le TAE des jeunes a progressé en Égypte (de 30,6 % à 34,0 %) mais est resté inchangé au Liban. D'autre part, le TAE des adultes (25-64 ans) a augmenté sur la période, notamment en Égypte, en Israël et en Syrie, mais est restée stable dans les autres pays.

Graphique 21 : taux d'activité économique par sexe en 2007 (%)

Graphique 21.a : groupe d'âge 15-24

Graphique 21.b : groupe d'âge 24-64

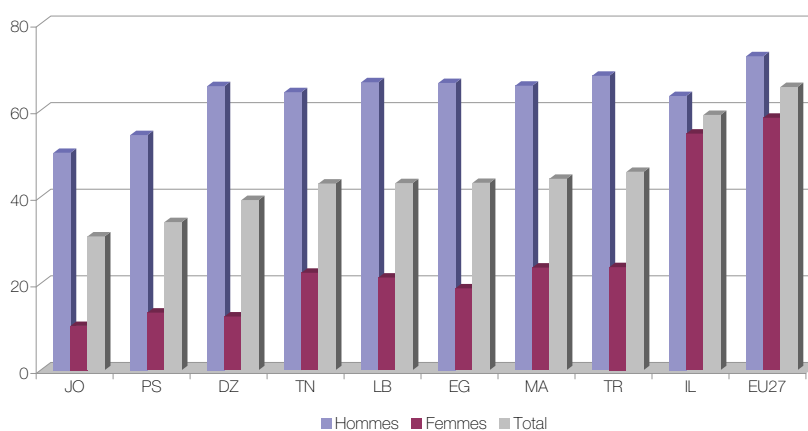


Les PPM sont triés en fonction du Total

5.3 Rapport emploi-population

Comparaison avec l'UE-27 : le Rapport emploi/population (REP) dans tous les PPM est beaucoup plus faible que dans l'UE-27 ; il est inférieur à 45 % dans presque tous les PPM (sauf en Israël), et près de 65 % en moyenne en l'UE-27 avec une valeur maximale de 77 % au Danemark, et un minimum de 55 % à Malte. Compte tenu de la jeune pyramide des âges dans les PPM et la pyramide plus âgée dans l'UE-27 démontrée dans la section des problèmes de population ci-dessus, le REP plus bas dans les PPM en 2007 révèle l'impact d'un plus grand nombre de jeunes accédant au marché du travail dans les PPM, et le nombre croissant d'adultes de 65 ans et plus quittant le marché du travail dans l'UE-27.

Graphique 22 : le rapport emploi-population en 2007 (%)



Les PPM sont triés en fonction du Total

Comme le montre le graphique ci-dessus, l'écart entre le REP dans l'UE-27 et les PPM est encore plus grand pour les femmes que pour les hommes. En outre, le REP dans les PPM est 3 à 4 fois plus élevé pour les hommes que pour les femmes.

En résumé, les faibles REP observés dans les PPM en comparaison avec l'UE-27 résultent de la combinaison de trois facteurs concurrents : le niveau d'éducation de la jeunesse, la taille de la population active, et l'écart entre les sexes.

5.4 Emploi par statut¹⁵

Les cinq principales catégories de statut professionnel sont : (a) salariés (également connu sous le nom employés) ; (b) travailleurs indépendants ; (c) employeurs ; (d) les travailleurs dans une coopérative, et (e) travailleurs familiaux (également connu sous le nom de travailleurs familiaux non rémunérés).

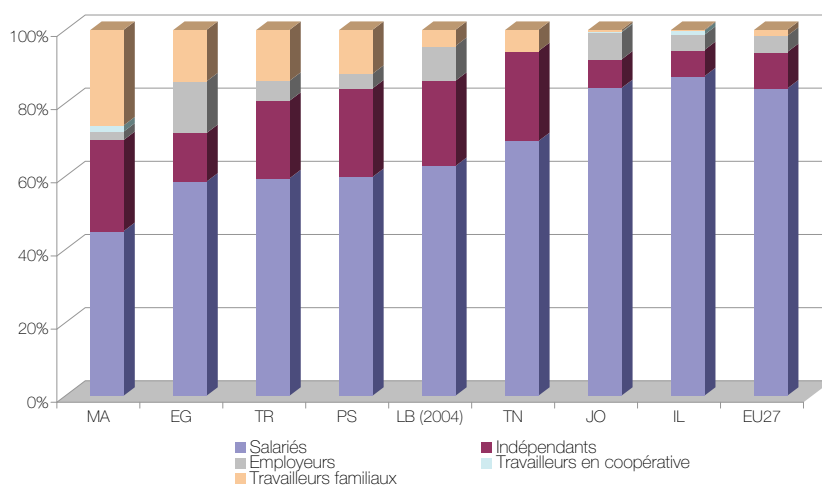
¹⁵ Voir tableau 8

Dans la plupart des pays partenaires méditerranéens, la part des salariés dans l'emploi total est inférieure à 70 % (sauf en Israël et en Jordanie), comparativement à 84 % dans l'UE-27 en 2007. Seul en Israël (87 %), en Jordanie (84 %) et dans une moindre mesure, en Tunisie (70 %) la proportion des salariés était similaire à celle de l'UE-27. Entre 2000 et 2007, la proportion de salariés a augmenté dans l'UE-27, en Israël, en Jordanie et au Maroc, mais a diminué en Égypte, au Liban et dans le territoire Palestinien occupé.

Le groupe des travailleurs indépendants représentait environ 25 % de la population active dans les PPM, un taux beaucoup plus élevé que dans l'UE-27 (10 % en 2000 et en 2007). Au cours de la période considérée, ce groupe a diminué dans plusieurs pays (en Jordanie (de 10 % en 2000 à 8 % en 2007), au Liban (de 28 % à 23 %) et au Maroc (de 27 % à 25 %), mais se situait entre 20 % et 30 % dans plusieurs pays (le Liban, le Maroc, le territoire Palestinien occupé (24 % en 2007), la Tunisie (25 %) et la Turquie (21 %)). En général, les travailleurs indépendants sont engagés dans l'agriculture ou dans le secteur informel, avec une tendance à passer de la première à la seconde avec l'augmentation de l'urbanisation.

La catégorie des travailleurs familiaux représentait plus de 12 % de la population active dans quatre pays (l'Égypte, le Maroc, le territoire Palestinien occupé, et la Turquie) et aussi élevé que 26 % au Maroc, en contraste frappant avec l'UE-27 où la proportion des travailleurs familiaux est passé de 2,6 % en 2000 à 1,6 % en 2007. D'autre part, la catégorie des employeurs, est à peu près au même niveau dans le PPM que dans l'UE-27 (à l'exception de l'Égypte). Il est à noter que les catégories des travailleurs dans les coopératives et les travailleurs familiaux, portent sur une situation trop diverse pour être sujet à une solide interprétation.

Graphique 23 : emploi par statut en 2007 (%)



Les PPM sont triés en fonction des salaires

Les changements dans la répartition des emplois selon le statut, fournissent des indications précieuses sur le passage progressif de la population active de l'agriculture aux secteurs industriels et des services, avec une augmentation correspondante des salaires et des salariés et une diminution dans les catégories des travailleurs indépendants et des travailleurs familiaux, principalement employés dans le secteur agricole. Cette tendance est clairement perceptible dans les pays comme le Maroc, où, entre 2000 et 2007, la proportion de salariés a augmenté de 37,8 % à 45 %, et la proportion des travailleurs familiaux a diminué de 30,8 % à 26,1 %. En parallèle, la proportion d'emplois dans le secteur agricole a diminué de 46 % à 42,2 % pendant la même période.

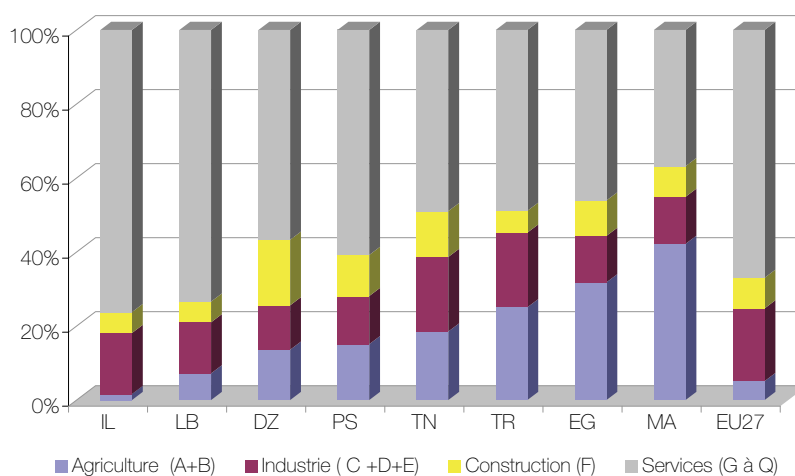
5.5 Emplois par branche économique¹⁶

La répartition de l'emploi par branche économique montre que, comparé à l'UE-27, une part importante des travailleurs était impliquée dans l'agriculture (A + B) dans les PPM en 2000 et en 2007. Seul en Israël (moins de 2 % en 2007) et au Liban (environ 7 %), les niveaux de l'emploi dans l'agriculture étaient proches ou inférieurs à celle de l'UE-27 (5,1 %). En Algérie (13,6 %), dans le territoire Palestinien occupé (15,1 %) et en Tunisie (18,5 %) le niveau était environ trois fois celui de l'UE-27. Le reste des PPM n'a pas encore terminé sa transition vers une économie non plus basée sur l'agriculture où plus d'un quart des travailleurs sont encore engagés dans des activités en relation avec l'agriculture, comme en Égypte (31,8 %), au Maroc (42,2 %), et en Turquie (25,1 %). Cette proportion a augmenté dans certains PPM entre 2000 et 2007 (principalement en Égypte, dans le territoire Palestinien occupé, et en Tunisie), en contraste avec l'UE-27 où le taux global a diminué de 7,1 % en 2000 à 5,1 % en 2007.

En revanche, en prenant l'UE-27 (19,7 %) comme référence, un pourcentage relativement faible de travailleurs étaient engagés dans l'industrie (C+D+E) dans la plupart des PPM en 2007, sauf pour la Tunisie (20,1 %) et la Turquie (20,2 %), ce qui indique les difficultés à passer d'une économie basée sur l'agriculture à une économie industrielle ou de services. Il est à noter que le cas de l'Algérie où le pourcentage de travailleurs salariés impliqués dans l'industrie (12 %) comprenant la principale branche de l'économie nationale – la production de pétrole et de gaz – est le plus bas dans les PPM.

Il est également intéressant de noter que la proportion des travailleurs employés dans la construction (F) est à peu près au même niveau dans l'UE-27 (8,3 %) que dans les PPM - indiquant ainsi une tendance à la hausse en raison du développement des infrastructures dans ce dernier groupe de pays.

Graphique 24 : emploi par branche économique en 2007 (%)



Les PPM sont triés en fonction de l'Agriculture

En Algérie, la proportion croissante de travailleurs impliqués dans la construction est également remarquable. Certainement liée à l'expansion des investissements dans l'infrastructure, cette proportion est passée de 10 % en 2000, à plus de 17 % en 2007. Une tendance inverse est observée dans le territoire Palestinien occupé, dont la construction a mobilisé 20 % des personnes employées en 2000, mais seulement 11 % en 2007.

En 2007, la proportion de travailleurs dans les services (G à Q) reste nettement plus faible dans les PPM que l'UE-27 (67 %). Cependant, dans les pays où la transition d'une économie basée sur l'agriculture à une économie basée sur les services a déjà eu lieu, comme Israël et le Liban, la proportion des personnes employées dans les services en 2007 était plus élevée que dans l'UE-27 (76,2 % et 73,4 % respectivement).

¹⁶ voir tableau 9

La part des femmes dans le travail rémunéré non-agricole, donne une autre indication de la contribution des femmes au segment stable du marché du travail. Cette part était la plus élevée en Israël, où aucun écart significatif sur le marché du travail est notable pour les sexes ; environ un travailleur rémunéré sur deux dans le secteur non-agricole est une femme (46,1 % en 2000, et 46,7 en 2007). D'autre part, ce rapport apparaît être très faible en Algérie, en Égypte, dans le territoire Palestinien occupé, et au Maroc - les seuls autres pays pour lesquels des données étaient disponibles - où elle reste en dessous de 20 % pendant la même période.

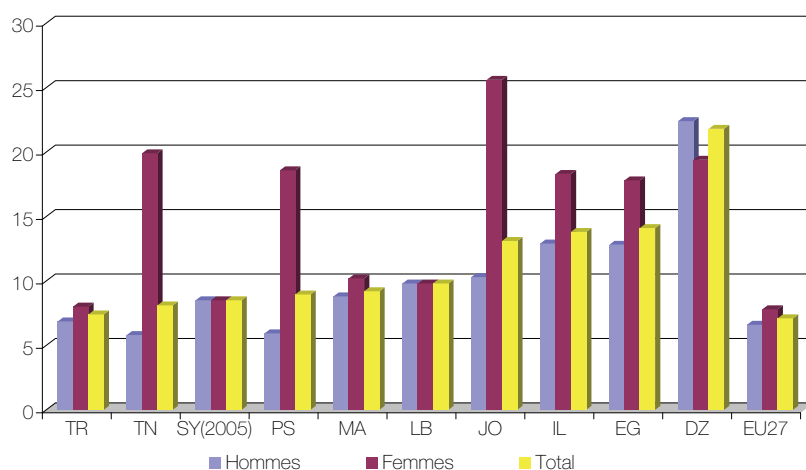
5.6 Chômage¹⁷

Le taux de chômage des adultes (groupe d'âge 25-64 ans) était plus faible dans l'UE-27 (8,7 %) que dans de nombreux PPM, pour 2000 et 2007. Il convient de souligner que les pays de la région utilisent deux définitions différentes du chômage, qui sont toutes deux proposées par l'Organisation Internationale du Travail (OIT) : la définition standard est utilisée par l'Égypte, Israël, la Jordanie, le Liban et la Syrie, tandis que l'Algérie, le Maroc, le territoire Palestinien occupé, et la Tunisie utilisent la définition allégée où certains critères de sélection ne sont pas nécessaires. Par conséquent, il faut être prudent lorsqu'on compare les taux de chômage entre PPM¹⁸.

En 2000, le taux de chômage en Israël et au Liban était au même niveau que dans l'UE-27, mais était beaucoup plus élevé en Algérie (28,9 %), en Jordanie (13,7 %), au Maroc (13,4 %), dans le territoire Palestinien occupé (14,3 %), en Syrie (10,6 %), et en Tunisie (15,7 %). En 2007, le taux de chômage de l'UE-27 a diminué à 7,1 %, un niveau beaucoup plus bas que tous les PPM.

Néanmoins, les taux de chômage des adultes ont diminué dans tous les PPM d'une moyenne non pondérée de 13,6 % en 2000 à 11,8 % en 2007, principalement en raison d'une diminution du taux de chômage pour les hommes.

Graphique 25 : taux de chômage des adultes par sexe en 2007 (%)



Les PPM sont triés en fonction du Total

Cette tendance générale à la diminution du chômage dans les PPM est toutefois le résultat d'une image contrastée lorsqu'on analyse les pays séparément : alors que le chômage a été presque réduit de moitié en Algérie pendant la période (de 28,9 % à 13,6 %), il a augmenté considérablement dans le territoire Palestinien occupé (de 14,3 % à 21,8 %). Une évolution parallèle de ces deux pays est observée pour les taux d'activité économique¹⁹.

D'autre part, les taux de chômage des femmes adultes étaient étonnamment supérieurs à ceux des hommes dans la plupart des pays en 2000 et encore davantage en 2007, indiquant ainsi que l'accès à l'emploi est plus difficile pour les femmes et que les femmes sont des demandeurs d'emploi sans doute plus actifs que les hommes. Toutefois, ce schéma ne s'applique pas au Maroc et dans le territoire Palestinien occupé où les taux de chômage des femmes adultes sont plus faibles que pour les hommes.

¹⁷ Voir tableau 10

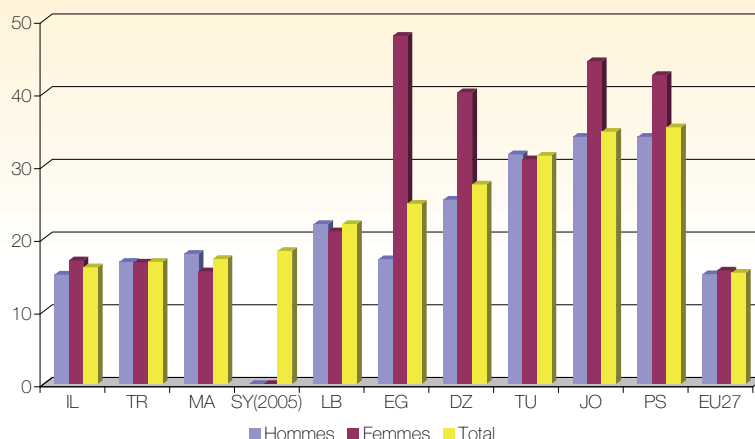
¹⁸ Annexe 2, Définitions

¹⁹ Voir tableau 8

Le chômage des jeunes (groupe d'âge des 15-24 ans) en 2000 était beaucoup plus élevé dans les PPM (environ 27 %) que dans l'UE-27 (17,4 %). Bien que ces taux soient tombés à environ 25 % dans les PPM en 2007 et à 15,3 % dans l'UE-27, un écart de 10 points de pourcentage reste entre les deux groupes de pays. La situation dans chaque pays des PPM en 2007 montre cependant une grande dispersion des taux variant de 16,1 % en Israël à 35,3 % dans le territoire Palestinien occupé.

En 2007, le taux de chômage des jeunes hommes était plus élevé en Jordanie et dans le territoire Palestinien occupé (34 %) et les plus bas en Israël (15 %). Le taux de chômage des femmes variait entre 47,9 % en Égypte et 15,5 % au Maroc.

Graphique 26 : taux de chômage des jeunes par sexe en 2007 (%)



Les PPM sont triés en fonction du Total

Les taux de chômage à long terme sont plus difficiles à obtenir des PPM, car seuls quelques pays collectent ce type de données (3 pays en 2000 et 5 en 2007). Contrairement à Israël (2,1 %) et la Turquie (2,2 %), où il y a moins de chômeurs qui ont cherché un emploi pendant plus de 12 mois en 2007 que dans l'UE-27 (3,1 %), ce taux se situe autour de 7 % en Algérie, en Égypte et au Maroc.

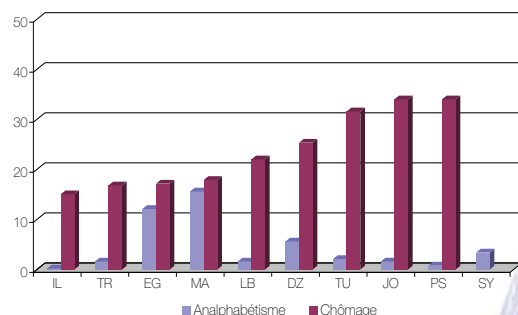
6. Chômage et éducation

6.1 Analphabétisme et chômage chez les jeunes²⁰

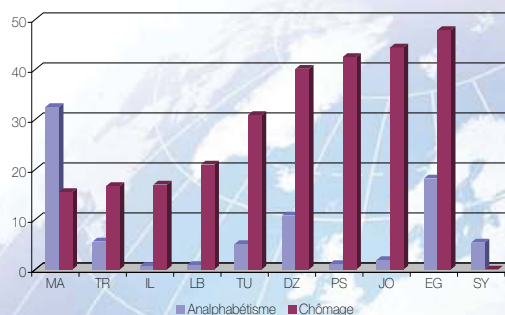
L'analyse croisée de l'analphabétisme des jeunes et du chômage des jeunes (15-24 ans) par sexe révèle une faible corrélation entre les deux variables. Ces deux indicateurs reflètent des tendances relativement indépendantes avec un impact faible l'un sur l'autre : d'une part, la qualité des résultats du système éducatif, qui évolue lentement au fil du temps, d'autre part, les possibilités d'emploi sur le marché du travail qui sont directement liées à court et à moyen terme à la situation économique.

Graphique 27 : taux d'analphabétisme et de chômage des jeunes par sexe en 2007 (%)

Graphique 27.a : hommes



Graphique 27.b : femmes



²⁰ Voir tableau 11

Les PPM sont triés par niveau de chômage

Classification des PPM en fonction du niveau d'analphabétisme et de chômage chez les jeunes et du sexe, 2007

	Catégories	Hommes	Femmes
Analphabétisme chez les jeunes	Elevé (>10%)	EG, MA	DZ, EG, MA
	Moyen (3%>x>10%)	DZ, SY	SY, TN, TR
	Bas <3%	IL, JO, LB, PS, TN, TR	IL, JO, LB, PS
Chômage chez les jeunes	Elevé (>30%)	JO, PS, TN	DZ, EG, JO, PS, TN
	Moyen (20>x>30%)	DZ, LB	LB
	Bas (<20%)	EG, IL, MA, TR	IL, MA, TR

Les niveaux sont déterminés par l'auteur.

6.2 Les niveaux d'éducation des chômeurs²¹

6.2.1 Taux de chômage par niveau d'éducation²².

Le taux de chômage pour les analphabètes est très faible dans tous les PPM, sauf dans le territoire Palestinien occupé et en particulier pour les hommes (19,4 % en 2000, et 24,4 % en 2007), et dans une moindre mesure en Tunisie pour les deux sexes. Le faible niveau du taux de chômage pour les analphabètes peut avoir deux raisons non-mutuellement exclusives : la première concerne les méthodes utilisées pour déceler l'analphabétisme et les analphabètes qui sont actuellement au chômage, la seconde traduit le fait que le marché du travail prévoit un bon nombre d'emplois peu qualifiés qui peuvent être facilement effectués par des illettrés.

Le taux de chômage pour ceux qui ont atteint l'enseignement primaire (CITE 0-1) ou secondaire (CITE 2), est indépendant de leur sexe et de l'année considérée. Néanmoins, en 2007, près d'une personne sur cinq qui a suivi l'enseignement supérieur (CITE 5-6) était au chômage en Algérie, en Égypte, au Maroc, dans le territoire Palestinien occupé, et en Tunisie. Dans tous ces pays, ce taux est toujours plus élevé pour les femmes que pour les hommes.

6.2.2 Taux de chômage par sexe et niveaux d'éducation²³.

En Algérie, le taux de chômage est très bas pour les personnes analphabètes, et le plus élevé pour ceux qui ont un niveau d'éducation moyen et supérieur. Cette tendance est observable aussi bien en 2003 qu'en 2007. Entre 2003 et 2007, le taux de chômage a diminué de moitié environ pour tous les niveaux d'éducation. Toutefois, la baisse est beaucoup plus grande pour les premiers niveaux d'éducation (Analphabètes et CITE 0 à 2) et un peu moins pour les niveaux supérieurs, ce qui suggère qu'il est plus difficile pour les demandeurs d'emploi qualifiés de trouver du travail.

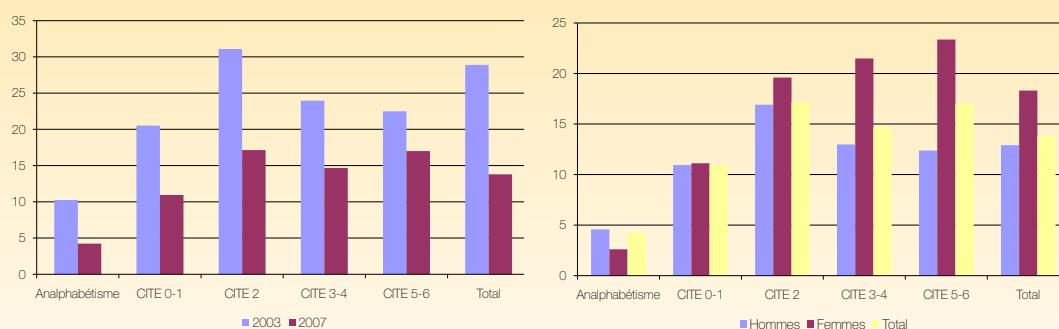
La répartition du taux de chômage en 2007 par sexe et par niveau d'enseignement montre que l'éducation a un double impact négatif sur le chômage féminin. Deux tendances parallèles peuvent être identifiées : plus les femmes sont éduquées, plus elles sont sujettes au chômage et, parallèlement, plus les femmes sont instruites, plus grande est la différence relative entre les taux de chômage masculin et féminin (écart entre les sexes).

²¹ Voir tableau 12

²² En raison du manque de fiabilité des données, ou parfois du manque de données sur l'éducation et/ou le chômage, aucun commentaire n'est fourni sur la Jordanie, la Syrie et la Turquie dans cette section.

²³ En raison du manque de fiabilité des données, ou parfois du manque de données sur l'éducation et/ou le chômage, aucun commentaire n'est fourni sur la Jordanie, la Syrie et la Turquie dans cette section.

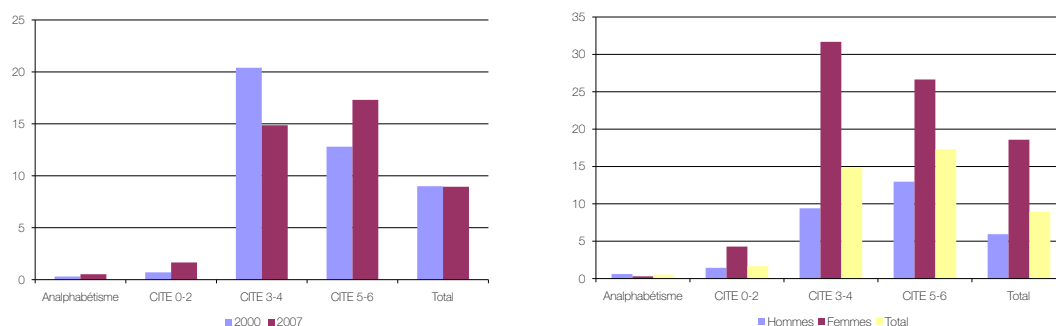
Graphique 28 : taux de chômage en Algérie par niveau d'éducation (CITE97)
Graphique 28.a : taux pour 2003 et 2007 **Graphique 28.b : taux par sexe en 2007**



En Egypte, le taux de chômage global n'a pas changé significativement entre 2000 et 2007. Ceci est le résultat d'une baisse du chômage pour ceux qui ont atteint les niveaux secondaire et technique supérieur de l'éducation (CITE 3-4) et une augmentation pour ceux ayant une éducation supérieure (CITE 5-6). Tout au long de la période, le taux de chômage est resté très faible pour les analphabètes et ceux atteignant les niveaux d'éducation primaire (CITE 0-2).

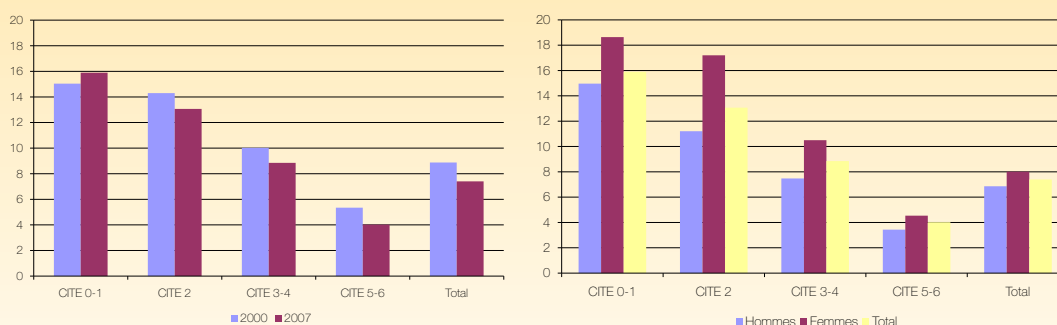
En 2007, le taux de chômage était considérablement plus élevé chez les femmes que chez les hommes à tous les niveaux de l'éducation. Le taux chez les femmes atteint son point le plus élevé (plus de 30 %) pour les niveaux secondaire et technique de l'éducation (CITE 3-4) et plus de 25 % pour les niveaux de l'enseignement supérieur (CITE 5-6).

Graphique 29 : taux de chômage en Égypte par niveau d'éducation (CITE97)
Graphique 29.a : taux pour 2000 et 2007 **Graphique 29.b : taux par sexe en 2007**



En Israël, le taux de chômage total est relativement faible et a diminué de 2000 à 2007 (passant de 8,9 % à 7,4 %). Ce taux présente un profil inhabituel pour la région : d'un maximum de 15 % en 2000 pour ceux ayant suivi uniquement l'enseignement primaire (aucune données sur l'alphabétisation ne sont mises à disposition) il diminue régulièrement à un niveau remarquablement bas pour ceux ayant une éducation supérieure (environ 5 %), indiquant ainsi que l'enseignement supérieur constitue une protection contre le chômage. Sauf pour le niveau d'éducation primaire, les taux de chômage ont diminué entre 2000 et 2007 pour tous les niveaux d'éducation. En 2007, les taux de chômage des femmes étaient plus élevés que pour les hommes, mais l'écart tend à diminuer avec le niveau d'éducation.

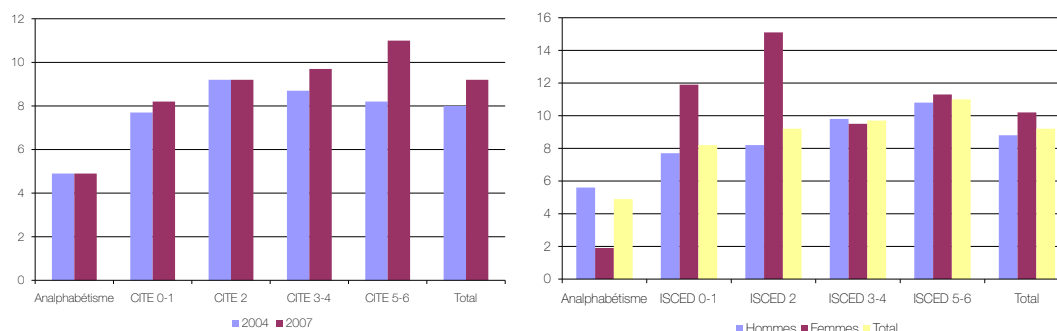
Graphique 30 : taux de chômage en Israël par niveau d'éducation (CITE97)
Graphique 30.a : taux pour 2000 et 2007 **Graphique 30.b : taux par sexe en 2007**



Au Liban, le taux de chômage total a légèrement augmenté entre 2004 et 2007, d'un point. Bien que les taux de chômage en 2004 étaient similaires pour tous les niveaux éducatifs, les données pour 2007 montrent que le chômage a augmenté pour presque tous les niveaux d'enseignement, pour culminer à environ 11 % pour les niveaux de l'enseignement supérieur (CITE 5-6).

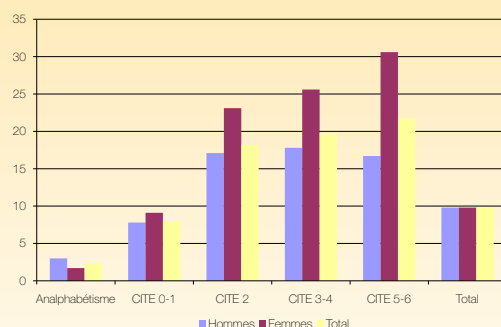
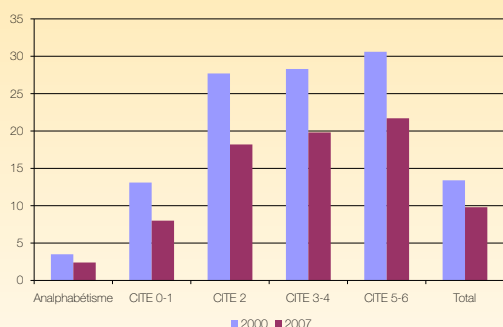
Le taux de chômage total en 2007 montre un très faible écart entre les sexes. Toutefois, lorsqu'on les analyse par sexe, les taux de chômage suivent des profils différents pour les hommes et pour les femmes : le chômage reste élevé (environ 25 %) chez les hommes dont le niveau d'enseignement ne dépasse pas le niveau d'enseignement inférieur (CITE 2) et chute à environ 15 % pour les niveaux d'enseignement tertiaires (CITE 5-6). Inversement, le taux chômage des femmes augmente lentement mais régulièrement de 3 % environ pour les analphabètes, à environ 35 % pour celles de niveau d'enseignement tertiaire (CITE 5-6).

Graphique 31 : taux de chômage au Liban par niveau d'éducation (CITE97)
Graphique 31.a : taux pour 2004 et 2007 **Graphique 31.b : taux par sexe en 2007**



Au Maroc, les taux de chômage augmentent régulièrement avec le niveau d'études pour 2000 et 2007, suggérant ainsi que l'éducation peut représenter un handicap pour échapper au chômage. Néanmoins, 2007 a vu une baisse significative du chômage par rapport à 2000, pour tous les niveaux d'enseignement. Les taux de chômage les plus bas sont observés pour les analphabètes, moins de 4 % en 2000 et 2007, en augmentation régulière d'environ 30 % en 2000 et 21 % en 2007, pour ceux ayant un niveau d'éducation supérieur (CITE 5-6). Globalement, le chômage a sensiblement diminué pour tous les niveaux d'éducation entre 2000 et 2007. La répartition des taux de chômage total par sexe ne présente pas de disparités entre les sexes en 2007, mais la répartition détaillée par niveau d'éducation montre un petit écart entre les sexes pour les niveaux à faible éducation (CITE inférieur à 0-1) qui augmente régulièrement pour atteindre son point le plus élevé (deux fois plus élevé chez les femmes que chez les hommes) pour l'enseignement supérieur (CITE 5-6).

Graphique 32 : taux de chômage au Maroc par niveau d'éducation (CITE97)
Graphique 32.a : taux pour 2000 et 2007 **Graphique 32.b : taux par sexe en 2007**

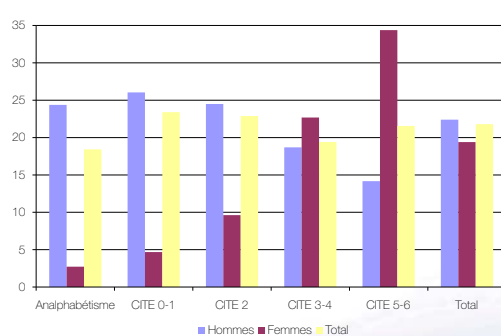
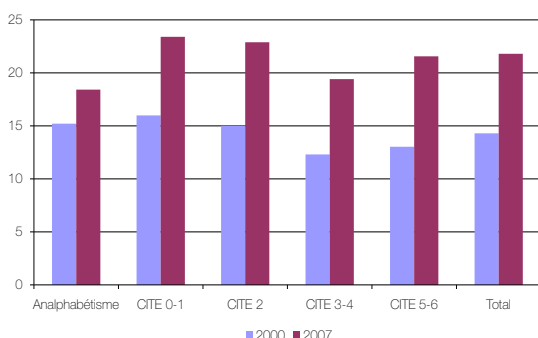


Dans le territoire Palestinien occupé, et contrairement à tous les autres pays de la région, les taux de chômage sont relativement élevés pour tous les niveaux d'enseignement, même si ceux qui ont atteint un niveau d'éducation supérieur et post-secondaire (CITE 3-4) ont une meilleure chance de trouver un emploi. En outre, les taux de chômage ont connu une hausse entre 2000 et 2007, pour tous les niveaux d'enseignement. La comparaison entre le total des taux de chômage masculin et féminin ne montre pas de grandes disparités entre les sexes, en 2007. Toutefois, cet écart devient important lorsqu'il est analysé par niveaux d'enseignement.

En outre, les taux de chômage des femmes augmentent régulièrement avec le niveau d'éducation. Les femmes analphabètes et celles qui ont une éducation moins élevée que l'enseignement supérieur et post-secondaire (CITE 3-4) sont beaucoup moins exposées au chômage que les hommes. Toutefois, le chômage féminin pour celles ayant une éducation supérieure (CITE 5-6) atteint près de 35 %, alors que le taux des hommes est inférieur à 15 % pour le même niveau d'études.

Graphique 33 : taux de chômage dans le territoire Palestinien occupé par niveau d'éducation (CITE97)

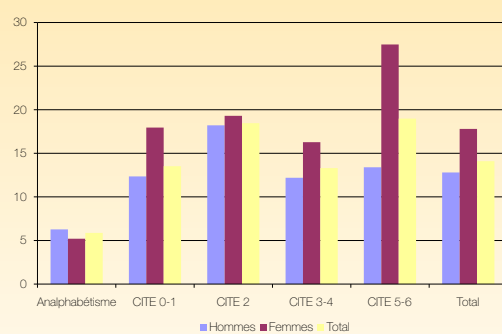
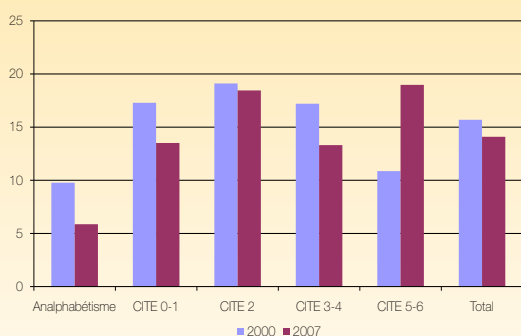
Graphique 33.a : taux pour 2000 et 2007 **Graphique 33.b : taux par sexe en 2007**



En Tunisie, le chômage en 2000 a augmenté avec l'éducation, atteignant son plus haut point pour ceux qui détiennent le niveau d'instruction secondaire inférieur (CITE 2), et diminue par la suite à environ 10 % pour ceux ayant une éducation supérieure (CITE 5-6). Toutefois, les conditions plus favorables en 2007 semblent avoir profité à tous les niveaux d'enseignement, à l'exception de ceux ayant une éducation supérieure (CITE 5-6) où le taux de chômage se situe à 18 %, indiquant ainsi que les travailleurs hautement qualifiés ont plus de difficultés à trouver un emploi en 2007 qu'en 2000.

En jetant un regard de plus près sur le taux de chômage pour ceux ayant suivis l'enseignement supérieur (CITE 5-6), nous constatons toutefois que le taux élevé en 2007 est dû principalement aux demandeurs d'emploi féminins dont le taux est de plus de 27 %, en comparaison avec le taux masculin, 13,4 %. D'autre part, les taux de chômage des femmes sont plus élevés que ceux des hommes pour tous les niveaux d'enseignement (sauf pour les analphabètes), indiquant ainsi un écart global entre les sexes en faveur des hommes, en particulier au niveau supérieur.

Graphique 34 : taux de chômage en Tunisie par niveau d'éducation (CITE97)
Graphique 34.a : taux pour 2000 et 2007 **Graphique 34.b : taux par sexe en 2007**

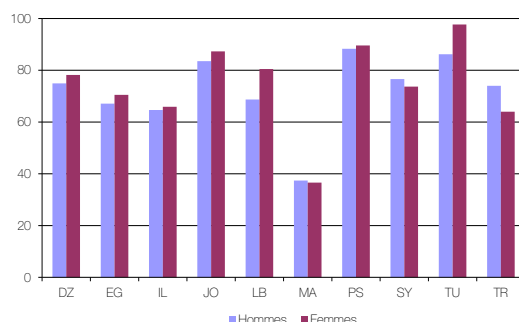
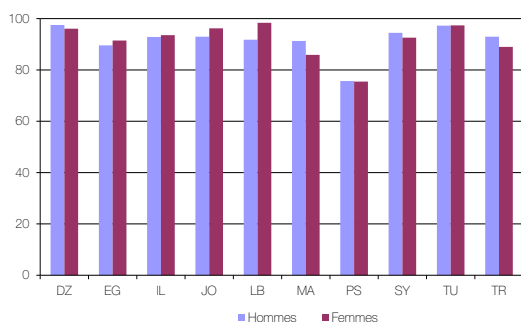


7. Potentiel d'éducation

7.1 Scolarisation dans l'enseignement primaire et secondaire²⁴

Les inscriptions dans les écoles primaires (CITE 1) pour les garçons avaient atteint un niveau quasi universel dans la plupart des pays en 2000, sauf au Maroc (84 %) et au Liban (91 %), mais reste faible pour les filles au Maroc (74 %) et en Turquie (89 %). Étonnamment, la scolarisation des garçons et des filles dans les écoles primaires a diminué entre 2000 et 2007 dans de nombreux pays, notamment en Égypte, en Israël, dans le territoire Palestinien occupé, en Syrie et en Turquie, mais l'inscription des filles s'est améliorée en Algérie, en Jordanie, au Liban et au Maroc pour atteindre le même niveau que pour les garçons.

Graphique 35 : taux nets de scolarisation par sexe en 2007 (%)
Graphique 35.a : école primaire **Graphique 35.b : école secondaire**



Les inscriptions dans les écoles secondaires (CITE 2) sont beaucoup plus faibles que dans les écoles primaires dans tous les pays, tant pour les garçons que pour les filles, et cela pour 2000 et 2007. En 2000, le taux net de scolarisation le plus élevé (TNS) est observé dans le territoire Palestinien occupé (82 % pour les garçons et 86,1 % pour les filles) et le plus bas au Maroc (28 % pour les garçons et 25 % pour les filles). La situation en 2007 montre une amélioration importante pour les garçons et les filles en Jordanie, au Liban, au Maroc, dans le territoire Palestinien occupé, en Syrie et en Tunisie, alors qu'il y a clairement une détérioration des inscriptions en Égypte et en Israël.

²⁴ Voir tableau 13

Annexes

1 Source des données

Les données relatives à l'Union européenne et les pays de l'AELE ainsi que la Turquie, sont extraites de la base de données NewCronos d'Eurostat, en octobre 2008.

Les données relatives aux pays partenaires méditerranéens (PPM) sont collectées directement auprès des instituts nationaux de statistique, en septembre 2008.

2 Définitions des indicateurs sociaux utilisés dans ce document

- PIB par habitant : produit intérieur brut (PIB) prix du marché divisé par la population moyenne au cours de la période prise en compte.

Le PIB par habitant est l'un des indicateurs les plus globaux sur la manière dont les pays et leurs populations sont confrontés à des défis macroéconomiques. C'est pourquoi nous avons analysé les derniers chiffres de cet indicateur afin de comparer les performances des pays de la région avec les pays de l'Union européenne et de l'AELE. La comparaison que nous entreprenons est basée sur l'année 2007, lorsqu'elle est disponible uniquement. Il s'agit donc d'une analyse statique qui ne tient pas compte de la série chronologique qui reflète les changements au fil des ans. Cet indicateur est cependant très sensible au degré de dépendance de l'économie sur le marché international, en particulier pour des pays comme l'Algérie où des experts pétroliers représentent la part majeure de revenus, et le taux de change qui est appliqué entre la monnaie nationale et l'euro, dans cette année en particulier.

POPULATION

- Population en milieu d'année : la population moyenne au cours d'une année civile est généralement calculée comme la moyenne arithmétique de la population au 1er Janvier de deux années consécutives (il est également mentionné comme la population moyenne). Toutefois, certains pays calculent les choses autrement, ils utilisent la population basée sur les registres ou l'estimation sur une date proche au 1^{er} juillet (Population en milieu d'année).

- La pyramide des âges et des sexes d'une population peut être visuellement illustrée par sa pyramide. La pyramide des âges est un graphique à barres qui montre la répartition par âge et sexe des membres d'une population. La forme de la pyramide peut montrer si la population est en majorité jeune, d'âge moyen, ou plus vieille, et si la répartition relative des sexes est déséquilibrée. La pyramide suggère également l'histoire démographique récente d'un pays, et peut fournir des indications sur la dynamique démographique résultant de la tendance de croissance de la population à continuer au-delà du temps, que la baisse de la fécondité a été atteinte (voir la transition démographique).

Le segment de population de 0-4 ans indique les changements récents de la fécondité ; le segment des 15-24 ans représente la population des jeunes dont une partie peut encore être à l'école et une partie peut accéder au marché du travail et chercher un emploi, le segment 25-64 ans est le premier groupe d'âge actif dans lequel les gens sont engagés dans l'activité économique, et enfin le segment des 65+ constitue le groupe d'âge dans lequel la majeure partie de la population dépend de la population active dans le segment des 25-64 ans pour répondre à leurs besoins de consommation et de santé.

- Le modèle de transition démographique (DTM) est un modèle utilisé pour expliquer le processus de transformation des pays par des taux de natalité et de mortalité élevés vers des taux de natalité et des taux de mortalité faibles dans le cadre du développement économique d'un pays, d'une économie pré-industrielle vers une économie industrialisée. La vitesse à laquelle un pays peut baisser ses taux de naissances est crucial pour combler l'écart entre la mortalité et la fécondité. Il y a quatre étapes de la transition :

La première étape se caractérise par un équilibre entre les taux de natalité et de mortalité ;

La deuxième étape voit une augmentation de la population causée par le déclin du taux de mortalité tandis que le taux de natalité reste élevé ou peut-être augmente même légèrement ;

La troisième phase mène la population vers la stabilité grâce à une baisse du taux de natalité et le taux de fécondité tombe au niveau de remplacement ;

La quatrième étape se caractérise par la stabilité là où la structure par âge de la population vieillit et la population peut décliner.

- **Taux de fécondité total** : le nombre moyen d'enfants qui seraient nés vivants d'une femme pendant sa période de fécondité (de 15 à 49 ans) si elle venait à passer à travers ses années de procréation suivant les taux de fécondité spécifiques à l'âge de l'année dans laquelle elle a eu quinze ans.
- **Taux brut de mortalité** : le nombre de décès dans une année de référence divisé par la population moyenne de la même année de référence pour 1 000 habitants.
- **Taux brut de natalité** : le nombre de naissances vivantes dans une année de référence divisé par la population moyenne de la même année de référence pour 1 000 personnes.
- **L'accroissement naturel de la population** : la différence entre le taux brut de natalité et le taux brut de mortalité. Elle ne comprend pas les effets de la migration.
- **Taux de mortalité infantile** : le nombre de nouveaux-nés qui meurent à moins d'un an, divisé par le nombre de naissances vivantes pour 1 000 naissances vivantes au cours d'une année de référence.
- **Espérance de vie** : le nombre d'années qu'une personne peut s'attendre à vivre, à partir de l'âge 0, si elle est soumise tout au long de sa vie aux conditions actuelles de mortalité (groupe d'âge limite : 80 +)
- **Âge moyen des femmes à la maternité** : cet indicateur est l'âge moyen des femmes quand leurs enfants sont nés. Pour une année civile donnée, l'âge moyen des femmes à la maternité peut être calculé en utilisant le taux de fécondité par âge.

NIVEAU DE VIE

- Les données sur la **pauvreté** sont coûteuses à collecter et sensibles à diffuser. La plupart des données sont recueillies au moyen d'enquêtes sur le budget des ménages qui sont organisées sur une base irrégulière. Sauf pour Israël, où les séries chronologiques tirées des dossiers administratifs sont des indicateurs de pauvreté qui se réfèrent à l'année d'enquête.
- **Seuil national de pauvreté** : l'équivalent des ressources nécessaires pour les individus pour satisfaire leurs besoins minimums vitaux (produits alimentaires et non-alimentaires ou produits de première nécessité). Afin de tenir compte des caractéristiques spécifiques, la méthode de calcul varie d'un pays à l'autre. Les seuils nationaux de pauvreté sont habituellement fixés pour des ménages de compositions différentes pour permettre différentes tailles pour la famille. Là où il n'y a pas de seuil de pauvreté officiel, il peut être défini comme le niveau des revenus (ou dépenses) nécessaires pour obtenir de la nourriture en suffisance plus les besoins primaire de survie.
- **Indice numérique de pauvreté** : la proportion (%) de la population nationale dont les revenus sont en dessous du seuil national de pauvreté.
- **Le coefficient de Gini** : il mesure l'ampleur à laquelle la répartition des revenus (ou dépenses) entre les individus ou ménages d'un pays s'écarte d'une répartition parfaitement égale. Il fournit une indication globale de la répartition des revenus dans un pays : la valeur zéro représente une égalité parfaite (si tout le monde a reçu le même revenu), et une valeur de 1 l'inégalité parfaite (c'est à dire si le revenu était concentrée dans les mains d'une personne).
- **Le rapport S80/S20** : l'écart entre les personnes les plus et les moins bien loties dans un pays, c'est le rapport des revenus totaux (ou dépenses) reçus par les 20 % de la population ayant les revenus (ou dépenses) les plus élevés - quintile supérieur - à ceux perçus par les 20 % de la population ayant les plus faibles revenus (ou dépenses) - le quintile le plus bas. Le revenu doit être compris comme un revenu disponible équivalent. Le revenu équivalent est calculé comme étant le revenu du ménage divisé par la taille du ménage ajusté selon l'échelle modifiée de l'OCDE (qui donne un poids de 1,0 au premier adulte, de 0,5 aux autres personnes âgées de 14 ans ou plus qui vivent dans le ménage et de 0,3 à chaque enfant âgé de moins de 14 ans). Par conséquent, chaque personne dans le même ménage reçoit le même «revenu équivalent».
- **Les enfants de moins de cinq ans avec une insuffisance pondérale** : le pourcentage d'enfants de moins de cinq ans dont le poids pour l'âge est inférieur à moins de deux écarts types de la médiane de la population internationale de référence âgée de 0-59 mois. La population de référence internationale a été formulée par le Centre national de la statistique de la santé (NCHS) comme une référence pour les États-Unis et plus tard adoptée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour une utilisation internationale (souvent dénommée la population de référence NCHS/OMS). Même si l'indicateur est vague et parfois soumis à des sondages, il fournit une estimation de la pauvreté non-monnaire, en référence à une norme internationale sur la nutrition. La malnutrition des enfants est étroitement liée à la pauvreté et au faible accès aux services éducatifs et de santé. Une amélioration durable de l'état nutritionnel des enfants indique une tendance à la baisse dans la pauvreté et un développement économique à la hausse.

- Accès au logement assuré : la proportion de ménages qui possèdent ou achètent leur maison, qui louent dans le privé ou dans les logements sociaux ou en sous-location. Les ménages qui n'ont pas cette capacité sont plus exposés à la privation par l'environnement, et à la vulnérabilité qui pourrait résulter d'une crise économique. En outre, l'absence de titre de propriété officielle ou de titre de location, peut exclure ces segments de la population d'accéder aux services économiques ou sociaux. Les ménages sans sécurité d'habitation sont définis comme des squatters (qu'ils payent ou non un loyer), sans abri et ménages avec aucun accord formel.
- Accès à des sources améliorées d'eau : le pourcentage de ménages ayant un accès durable à une source améliorée d'eau potable, y compris l'eau courante, l'eau public, un puit de forage ou pompe, une source protégée, et l'eau de pluie. Les sources améliorées d'eau ne comprennent pas l'eau fournie par un vendeur, l'eau en bouteille, les camions-citernes ou des puits et sources non protégés.
- Accès à des systèmes sanitaires améliorés : le pourcentage des ménages ayant accès à des installations qui séparent hygiéniquement les excréments humains de tout contact humain, des animaux et des insectes. Des installations telles que les égouts ou des fosses septiques, des latrines à chasse d'eau et des fosses simples ou des latrines à fosse ventilée sont supposées être adéquats.

EMPLOI

- Total de l'emploi : le nombre de personnes de 15 ans et plus (ou 15-24, ou 15-64 ans) qui ont effectué un travail quelconque, dans la période de référence, pour une rémunération ou un profit (ou paiement en nature), ou qui étaient temporairement absentes de leur emploi pour des raisons telles que la maladie, une maternité ou un congé parental, des vacances, une formation ou un conflit de travail. Les travailleurs familiaux non rémunérés qui travaillent pendant au moins une heure, ainsi que les travaux en relation avec la propre consommation liés au processus de production, devraient être inclus dans le décompte de l'emploi, bien que de nombreux pays utilisent une limite plus élevée en heures dans leur définition. Les membres professionnels des forces armées devraient être inclus parmi les personnes employées.
- Taux d'activité économique (TAE) : ce taux (équivalent au taux de participation de la population active) est défini comme le rapport de la population active sur la population à l'âge de travailler, exprimée en pourcentage. La population active est la somme du nombre de personnes occupées et le nombre de personnes au chômage. L'emploi devrait, en principe, inclure les membres des forces armées, à la fois le personnel de l'armée régulière que les conscrits temporaire (voir BIT).
- Rapport emploi-population (REP) : ce rapport (équivalent au rapport de l'emploi) est la proportion d'une population à l'âge de travailler d'un pays qui est au travail. Le REP de la jeunesse est la proportion de la population des jeunes - les personnes âgées de 15 à 24 ans - qui est employée (voir BIT).
- Emploi rémunéré : le nombre de personnes de 15 ans et plus qui ont effectué un travail quelconque, dans la période de référence, pour une rémunération ou un profit (ou paiement en nature), ou qui ont été envoyé temporairement au chômage pour des raisons telles que la maladie, une maternité ou un congé parental, des vacances, une formation ou un conflit du travail. Le même indicateur peut être établi pour les groupes d'âge spécifiques, tels que les 15-24 ans, et les 25-64 ans.
- Emplois par statut : le nombre de personnes de 15 ans et plus qui sont employés, répartis en pourcentage en fonction des cinq principales catégories d'emploi. Ce sont : (a) les travailleurs salariés (également connu sous le nom des employés) ; (b) les travailleurs indépendants ; (c) les employeurs ; (d) les membres des producteurs coopératives, et (e) les travailleurs familiaux (aussi connus comme travailleurs familiaux non rémunérés). Cet indicateur est exprimé en pourcentage de l'emploi total.
- Emplois par branche économique : le nombre de personnes occupées de 15 ans et plus, ventilés en pourcentage en huit activités économiques (CITI Rév 4 ; ou NACE Rév 1.1) :
 - (A+B) : agriculture, chasse, sylviculture, pêche ;
 - (C) : les mines et carrières ;
 - (D+E) : fabrication, électricité, gaz et eau ;
 - (F) : construction ;
 - (G) : le commerce de gros et de détail, réparation de véhicules automobiles, de motocycles et de biens personnels et domestiques ;
 - (H+J+K) (autres services marchands) : hôtels et restaurants; Intermédiation financière, immobilier, location et services aux entreprises ;
 - (L+M+N+O+P+Q) (autres services non marchands) : administration publique et défense, éducation, santé et travail social, collectifs, services sociaux et personnels, activités des ménages, activités et organismes extra-territoriaux.

- Part des femmes dans le travail non agricole rémunéré : la part des femmes de 15 ans et plus ayant travaillé ou occupé un emploi pendant une période de référence dans le secteur non agricole exprimée en pourcentage du total des emplois dans le secteur. Le secteur non agricole comprend l'industrie et les services.

- Le taux de chômage est généralement défini comme la part de personnes de 15-64 ans qui se trouvent au chômage, exprimée en pourcentage du nombre total de personnes en activité, ce qui inclut ceux qui sont employés ou au chômage. Les pays peuvent toutefois utiliser deux approches pour définir une personne au chômage : la définition standard fait référence à des personnes de 15-64 ans qui n'étaient pas employées au cours de la semaine de référence, qui avaient activement recherché un emploi pendant les quatre dernières semaines, et qui étaient prêts à commencer à travailler immédiatement ou dans les deux semaines. La définition se réfère aux personnes de 15-64 ans qui n'étaient pas employées au cours de la semaine de référence, qui n'ont pas activement cherché du travail mais qui étaient prêtes à commencer à travailler immédiatement ou dans les deux semaines. Le nombre total des personnes actives celles qui sont employées et les chômeurs.

La définition standard est utilisée en Égypte, en Israël, en Jordanie, au Liban, dans le territoire Palestinien occupé et en Syrie, la définition assouplie est utilisée en Algérie, au Maroc et en Tunisie.

- Taux de chômage de longue durée : la durée totale de la population en chômage de longue durée (12 mois de chômage et plus, définition BIT), exprimé en pourcentage de la population active totale âgée de 15 ans ou plus. Le total des personnes actives inclut celles qui sont employées et les chômeurs.

ÉDUCATION

- Taux d'alphabétisation des adultes : le pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus qui peuvent lire et écrire et comprendre un texte simple et court sur leur vie quotidienne.

- Taux net de scolarisation dans le primaire (CITE 1) : le nombre d'élèves inscrits de ce groupe d'âge officiel pour le niveau CITE 1 (enseignement primaire ou 1^{er} cycle de l'enseignement de base), exprimée en pourcentage de la population correspondante, dans une année scolaire donnée.

- Taux net de scolarisation dans l'enseignement secondaire (CITE 2) : Le nombre d'élèves inscrits de ce groupe d'âge officiel pour le niveau CITE 2 (premier cycle du secondaire ou 2^{ème} niveau de l'éducation de base), exprimé en pourcentage de la population correspondante, dans une année scolaire donnée.

- CITE 1997 : la Classification internationale type de l'éducation 1997 sert comme «un instrument de classement permettant de rassembler, de compiler et de présenter des statistiques sur l'éducation tant au sein des pays individuels qu'au niveau international». Elle couvre toutes les possibilités d'apprentissage organisées et soutenues pour les enfants, les jeunes et adultes, y compris ceux ayant des besoins éducatifs spéciaux, quelle que soit l'institution ou l'entité qui les offre ou la forme sous laquelle elles sont livrées.

3 Liste des abréviations

PPM **Pays Partenaires Méditerranéen**

DZ	Algérie
EG	Égypte
IS	Islande
JO	Jordanie
LB	Liban
MA	Maroc
PS, toP ou oPt	territoire Palestinien occupé
SY	Syrie
TN	Tunisie
TR	Turquie

UE-27 **Union Européenne (27 États membres)**

BE	Belgique
BG	Bulgarie
CZ	République tchèque
DK	Danemark
DE	Allemagne
EE	Estonie
IE	Irlande
EL	Grèce
ES	Espagne
FR	France
IT	Italie
CY	Chypre
LV	Lettonie
LT	Lituanie
LU	Luxembourg
HU	Hongrie
MT	Malte
NL	Pays-Bas
AT	Autriche
PL	Pologne
PT	Portugal
RO	Roumanie
SI	Slovénie
SK	Slovaquie
FI	Finlande
SE	Suède
UK	Royaume-Uni

AELE **Association européenne de libre-échange**

IS	Islande
NO	Norvège
CH	Suisse



4 Liste des graphiques

	Page
Graphique 1 : PIB/habitant et taux de croissance annuelle de la population (en % entre 2000 et 2007)	5
Graphique 2 : La pyramide des âges de l'Algérie en %	6
Graphique 3 : La pyramide des âges de l'Égypte en %	7
Graphique 4 : La pyramide des âges d'Israël en %, 2007	7
Graphique 5 : La pyramide des âges de la Jordanie en %	8
Graphique 6 : La pyramide des âges du Liban en %	8
Graphique 7 : La pyramide des âges du Maroc en %	9
Graphique 8 : La pyramide des âges du territoire Palestinien occupé en %	9
Graphique 9 : La pyramide des âges de la Syrie en %	10
Graphique 10 : La pyramide des âges de la Tunisie en %	10
Graphique 11 : La pyramide des âges de la Turquie en %	11
Graphique 12 : La pyramide des âges de la population de l'UE en %	11
Graphique 13 : La pyramide des âges de la population de l'AELE en %	12
Graphique 14 : Taux de fertilité total en 2007	12
Graphique 15 : Taux de mortalité infantile (‰ naissances vivantes)	13
Graphique 16 : Espérance de vie à la naissance (en années)	13
Graphique 17 : Niveaux de vie	15
Graphique 18 : Indice de pauvreté pour la dernière année disponible	15
Graphique 19 : Taux d'activité économique par sexe en 2007 (%)	18
Graphique 20 : Taux d'activité économique par groupes d'âge en 2007 (%)	18
Graphique 21 : Taux d'activité économique par sexe en 2007 (%)	19
Graphique 22 : Le rapport emploi-population en 2007 (%)	19
Graphique 23 : Emploi par statut en 2007 (%)	20
Graphique 24 : Emploi par branche économique en 2007 (%)	21
Graphique 25 : Taux de chômage des adultes par sexe en 2007 (%)	22
Graphique 26 : Taux de chômage des jeunes par sexe en 2007 (%)	23
Graphique 27 : Taux d'analphabétisme et de chômage des jeunes par sexe en 2007 (%)	23
Graphique 28 : Taux de chômage en Algérie par niveau d'éducation (CITE97)	25
Graphique 29 : Taux de chômage en Égypte par niveau d'éducation (CITE97)	25
Graphique 30 : Taux de chômage en Israël par niveau d'éducation (CITE97)	26
Graphique 31 : Taux de chômage au Liban par niveau d'éducation (CITE97)	26
Graphique 32 : Taux de chômage au Maroc par niveau d'éducation (CITE97)	27
Graphique 33 : Taux de chômage dans le territoire Palestinien occupé par niveau d'éducation (CITE97)	27
Graphique 34 : Taux de chômage en Tunisie par niveau d'éducation (CITE97)	28
Graphique 35 : Taux nets de scolarisation par sexe en 2007 (%)	28

5 Liste des tableaux

	Page
Tableau 1 : Principaux indicateurs socio-économiques, 2007 ou dernière année disponible	35
Tableau 2 : Population en milieu d'année en 2000 et 2007, et taux de croissance moyen estimé	36
Tableau 3 : Répartition de la population en milieu d'année par sexe et par groupes d'âge en 2000 et 2007 (%)	37
Tableau 4 : Pauvreté et inégalité, 2000-2007	38
Tableau 5 : Accès aux services sociaux, 2000-2007 (%)	39
Tableau 6 : Caractéristiques de l'activité économique en 2007 (%)	40
Tableau 7 : Taux d'activité économique par sexe et par groupes d'âge en 2000 et 2007	41
Tableau 8 : Répartition des emplois par statut en 2000 et 2007 (%)	43
Tableau 9 : Répartition des emplois par branche économique en 2000 et 2007 (%)	4a
Tableau 10 : Les taux de chômage des adultes, des jeunes et à long terme, 2000 et 2007(%)	45
Tableau 11 : Taux d'analphabétisme et de chômage des jeunes (15-24 ans) par sexe en 2000 et 2007	45
Tableau 12 : Taux de chômage par niveaux d'éducation et sexe, 2000 et 2007	46
Tableau 13 : Taux net de scolarisation (TNS) dans les écoles primaires et secondaires par sexe en 2000 et 2007 (%)	47

Tableau 1 : principaux indicateurs socio-économiques, 2007 ou dernière année disponible

	Algérie	Égypte	Israël	Jordanie	Liban	Maroc	toP	Syrie	Tunisie	Turquie	Islande	Norvège	Suisse	EU-27
Indicateurs macroéconomiques														
PIB/habitant (en prix courants, en euros)	2 874	1 293	16 679	1 855 (4)	:	1 778	1 022 (5)	1 538	2 579	6 500	46 900	60 400	41 500	24900
Taux de croissance moyen du PIB/habitant, % moyenne, 2000 à 2007	11,7	10,6	4,1	7,7 (5)	:	6,4	1,0 (5)	10,6	7,8	3,2	3,0	3,4	2,1	3,8
Indicateurs démographiques														
Population en milieu d'année (en milliers)	34 096	73 642	7 054 (5)	5 661	3 759 (8)	30 841	3 888 (5)	19 172	10 128 (5)	70 137	310	4 709	7 551	496 272
Taux de croissance démographique (% moyenne, 2000 à 2007)	1,6	2,0	1,8 (5)	2,4	0,1 (10)	1,2	3,6 (5)	2,3	1,0 (5)	0,6	1,4	0,7	0,7	0,4
Espérance de vie à la naissance (en années)	75,7	71,4 (4)	:	71,7	:	72,4	72,5 (5)	72,9 (3)	73,9	71,7	81,2 (5)	80,5	81,9	75,2 (3)
Taux de fécondité total (naissances par femme)	2,3 (5)	3,1 (4)	2,9 (5)	3,2 (5)	1,9 (3)	2,3	4,6 (5)	3,6	2,0	2,2	2,07 (5)	1,9	1,5	:
Taux de mortalité infantile (% de naissances vivantes)	26,2	33,2 (4)	4,0 (5)	20,0 (5)	16,1 (3)	:	25,3 (5)	18,0	19,1 (5)	21,7	1,4 (5)	3,1	3,9	4,7 (5)
Taux de mortalité des moins de 5 ans (%)	31,0	41,0 (4)	:	:	:	:	28,2 (5)	18,0	:	:	:	:	:	:
Âge moyen à la maternité pour les femmes (années)	29,9 (5)	27,9 (4)	29,6 (5)	:	:	:	:	29,6 (3)	:	:	29,5 (5)	29,8 (5)	30,6 (5)	:
Emploi														
Emploi total (en milliers, 15+)	8 594	22 115	2 682	1 052	1 118	10 056	666	:	3 085	21 207	176	2 434	4 122	219 129
Taux de l'emploi rémunéré (% de l'emploi total)	65,0 (2)	86,1	:	84,0	:	73,9	59,7	:	94,5	:	:	:	:	:
Taux d'activité économique (en % de la population de 15-64 ans)	40,9 (2)	50,6	63,7	:	47,6	53,6	43,7	:	50,4	50,2	87,1	78,8	81,6	70,5
Rapport emploi-population (pour la population de 15-64 ans)	35,3 (2)	46,1	58,9	30,9	29,7	50,1	34,8	:	44,3	45,8	85,1	76,8	78,6	65,4
Proportion de femmes chez les salariés	17,4	19,0	46,7	:	:	18,7	88,2	:	:	:	:	:	:	:
Chômage (%)	13,8	8,9	7,4	13,1	9,2	9,8	21,8	8,1	14,1	8,5 (7)	:	2,6 (7)	:	7,1 (7)
Niveau de vie														
Nombre de pauvres (% population)	:	19,6 (4)	20,0 (5)	13,0 (5)	8,0 (3)	14,2 (3)	30,8 (5)	11,4 (5)	3,8 (4)	26,0 (2)	10,0 (5,p)	11,0 (5)	:	16,0 (5)
Répartition des revenus (indice de Gini)	:	0,30 (4)	0,39 (5)	0,40 (5)	0,37 (3)	0,40 (1)	:	0,30 (5)	:	0,45 (2)	0,26 (5)	0,30 (5)	:	0,30 (5)
Malnutrition infantile (% des moins de 5 ans)	:	6,2 (4)	:	4,4 (3)	:	10,2 (3)	2,9 (5)	9,7 (5)	:	:	:	:	:	:
Accès à des sources d'eau améliorée (% de ménages urbains)	81,5 (5)	96,6 5,9	:	88,4 (5)	:	63,8	93,8 5,9	81,2 (5)	91,6 (5)	:	:	:	:	:
Accès à un sanitaire amélioré (% de ménages urbains)	97,6 (5)	46,6 5,9	99,0	71,2 (5)	:	85,7	99,3 5,9	94,2 (5)	80,9 (5)	:	:	:	:	:
Les abonnés à Internet (par 100.000 habitants)	:	7 560 (4)	:	:	:	1 310 (5)	:	1 677 (5)	:	4 358 (5)	26 286 (4)	32 592 (5)	38 523 (5)	:
Education														
Taux alphabétisation des jeunes (% des 15-24 ans)	91,8 (5)	84,9 (5)	99,6	92,1	98,7	76,0	99,1	95,7 (5)	96,4 (5)	96,4	:	:	:	:
Alphabétisation parité des sexes (rapport femmes-hommes de 15-24 ans)	0,94 (5)	0,93 (5)	0,99	1,00	1,01	0,80	1,00	0,98 (5)	0,97 (5)	0,96	:	:	:	:
Taux net de scolarisation primaire (%)	96,8	90,5 (5)	93,2	94,6 (5)	94,9 (5)	88,6 (4)	75,6	93,6 (5)	97,4	91,0 (5)	98,0 (5)	98,0 (5)	89,0 (5)	:
Taux net de scolarisation secondaire (%)	76,5	68,7 (5)	65,3	85,4 (5)	74,4 (5)	37,0 (4)	88,9	75,2 (5)	91,5	69,0 (5)	90,0 (5)	96,0 (5)	82,0 (5)	:
Faible niveau d'instruction (% des 25-64 ans qui ont suivis moins que l'enseignement secondaire)	61,7 (5)	16,5	15,9	50,0 (5)	:	82,8	:	:	:	:	:	:	:	:
Rapport des dépenses publiques sur l'éducation (en % des dépenses gouvernementales)	:	11,8 (5)	:	:	:	27,6 (5)	:	18,4 (5)	:	:	16,6 (3)	16,7 (8)	:	:

(1) 2001 ; (2) 2003 ; (3) 2004 ; (4) 2005 ; (5) 2006 ; (6) Algérie : 15 ans et + ; (7) 15-74 ; (8) Population au 1^{er} Janvier ; (9) Total du pays ; (10) Entre 2004 et 2007 ; (p) Provisionnelle
 EU, IS, NO, TR : indice de pauvreté et d'exposition au risque de pauvreté (limite : 60 % du revenu équivalent médian après transferts sociaux)
 EU = EU-25 pour Indice de pauvreté et indice de Gini
 données sur l'éducation (TR, IS, NO, CH) : sources UNESCO

Tableau 2 : population en milieu d'année en 2000 et 2007, et taux de croissance moyen estimé

	2000	2007	Taux de croissance moyen (%)
Autriche	8 011 566	8 315 427	0,53
Belgique	10 251 250	10 625 700	0,51
Bulgarie	8 170 172	7 659 764	-0,92
Chypre	694 023	783 971	1,76
République tchèque	10 272 322	10 334 160	0,09
Allemagne	82 211 508	82 266 372	0,01
Danemark	5 339 616	5 461 438	0,32
Estonie	1 369 515	1 341 672	-0,29
Espagne	40 263 216	44 878 945	1,56
Finlande	5 176 209	5 288 720	0,31
France	60 750 876	63 572 640	0,65
Grèce	10 917 482	11 192 763	0,36
Hongrie	10 210 971	10 055 780	-0,22
Irlande	3 805 368	4 356 931	1,95
Italie	56 942 108	59 375 289	0,60
Lituanie	3 499 536	3 375 618	-0,51
Luxembourg	436 300	479 993	1,37
Lettonie	2 372 985	2 276 100	-0,59
Malte	385 808	409 050	0,84
Pays-Bas	15 925 513	16 381 696	0,40
Pologne	38 453 757	38 120 560	-0,12
Portugal	10 225 836	10 608 335	0,53
Roumanie	22 442 971	21 546 873	-0,58
Suède	8 872 109	9 148 092	0,44
Slovénie	1 988 925	2 018 122	0,21
Slovaquie	5 388 720	5 397 318	0,02
Royaume-Uni	58 892 514	61 001 341	0,50
EU-27	483 271 172	496 272 664	0,38
Suisse	7 184 250	7 551 117	0,71
Islande	281 205	310 524	1,43
Liechtenstein	32 645	35 262	1,11
Norvège	4 490 967	4 709 153	0,68
AELE	11 989 066	12 606 055	0,72
Algérie	30 416 001	34 096 000	1,65
Egypte	63 929 000	73 642 000	2,04
Israël	6 439 042	7 053 707	1,84
Jordanie	4 797 130	5 660 700	2,42
Liban	3 755 030	3 759 134	0,04
Maroc	28 466 000	30 841 000	1,15
Territoires occupés de la Palestine	3 149 447	3 888 292	3,58
Syrie	16 320 000	19 172 000	2,33
Tunisie	9 563 900	10 127 904	0,96
Turquie	67 392 503	70 137 756	0,58
PPM	234 228 053	258 378 493	1,74

Notes : IL : années 2001 et 2006 ; LB : années 2004 et 2007 ; toP et TN : année 2006.

Tableau 3 : répartition de la population en milieu d'année par sexe et par groupes d'âge en 2000 et 2007 (%)**Tableau 3.1 Répartition de la population en milieu d'année par sexe et par groupes d'âge en 2000 (%)**

	Hommes				Femmes				Total			
	0-14	15-64	65 +	Total	0-14	15-64	65 +	Total	0-14	15-64	65 +	Total
EU-27	18,0	69,0	13,0	235 331 042	16,3	65,5	18,3	247 940 130	17,1	67,2	15,7	483 271 172
Algérie	34,3	61,2	4,5	15 374 998	33,6	61,6	4,8	15 041 003	33,9	61,4	4,7	30 416 001
Egypte	35,9	60,4	3,6	32 666 000	35,5	61,1	3,4	31 263 000	35,7	60,8	3,5	63 929 000
Israël	:	:	:	3 176 552	:	:	:	3 262 490	:	:	:	6 439 042
Jordanie	37,2	59,7	3,2	2 472 750	37,5	59,2	3,3	2 324 380	37,3	59,4	3,2	4 797 130
Liban	28,7	63,7	7,6	1 868 318	25,8	66,8	7,4	1 886 712	27,2	65,2	7,5	3 755 030
Maroc	33,1	62,0	4,9	14 162 095	31,5	63,3	5,2	14 303 905	32,3	62,6	5,0	28 466 000
Territoires occupés de la Palestine	47,2	49,9	2,9	1 592 028	46,5	49,8	3,8	1 557 419	46,8	49,9	3,3	3 149 447
Syrie	40,6	55,7	3,7	8 343 000	40,5	57,1	2,4	7 977 000	40,6	56,4	3,1	16 320 000
Tunisie	30,4	63,1	6,5	4 820 100	29,3	64,5	6,2	4 743 800	29,9	63,8	6,3	9 563 900
Turquie	30,7	65,8	3,5	34 038 364	30,2	65,6	4,2	33 354 139	30,5	65,7	3,9	67 392 503
PPM	34,0	62,0	4,0	118 514 205	33,3	62,5	4,2	115 713 847	33,7	62,2	4,1	234 228 053

Israël : année 2001 ; Liban : année 2004, population au 1^{er} Janvier, UE-27, Maroc et Turquie : groupes d'âge estimés

Tableau 3.2 Répartition de la population en milieu d'année par sexe et par groupes d'âge en 2007 (%)

	Hommes				Femmes				Total			
	0-14	15-64	65 +	Total	0-14	15-64	65 +	Total	0-14	15-64	65 +	Total
EU-27	16,7	69,0	14,3	241 094 101	15,1	65,6	19,3	252 957 768	15,9	67,3	16,8	494 051 868
Algérie	28,1	66,9	5,0	17 225 298	27,5	67,0	5,6	16 870 702	27,8	66,9	5,3	34 096 000
Egypte	33,3	62,8	3,8	37 541 000	33,0	63,2	3,8	36 101 000	33,2	63,0	3,8	73 642 000
Israël	29,4	62,0	8,6	3 485 501	27,3	61,5	11,2	3 568 206	28,3	61,8	9,9	7 053 707
Jordanie	37,2	59,6	3,2	2 917 900	37,5	59,2	3,3	2 742 800	37,3	59,4	3,2	5 660 700
Liban	25,9	64,3	9,8	1 857 659	23,5	67,0	9,5	1 901 475	24,7	65,7	9,6	3 759 134
Maroc	30,0	64,5	5,5	15 246 000	28,3	65,8	6,0	15 595 000	29,2	65,1	5,7	30 841 000
Territoires occupés de la Palestine	46,0	51,5	2,5	1 970 327	45,4	51,1	3,5	1 917 965	45,7	51,3	3,0	3 888 292
Syrie	39,7	56,8	3,5	9 798 000	39,2	57,6	3,2	9 374 000	39,5	57,2	3,3	19 172 000
Tunisie	26,0	67,0	7,0	5 062 113	24,6	68,5	6,9	5 065 791	25,3	67,8	7,0	10 127 904
Turquie	28,8	67,3	3,9	36 796 217	28,4	67,1	4,5	36 175 258	28,6	67,2	4,2	72 971 474
PPM	31,3	64,3	4,5	131 900 015	30,5	64,6	4,9	129 312 197	30,9	64,4	4,7	261 212 211

Notes : UE-27, Israël, Tunisie et Turquie. Année 2006 ; Liban : population au 1^{er} Janvier ; UE-27, Maroc et Turquie : groupes d'âge estimés

Tableau 4 : pauvreté et inégalité, 2000-2007

	Paramètres de la pauvreté	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Evolution pendant la période en %
Algérie	Nombre de pauvres	:	:	:	:	:	:	:	:
	Indice de Gini	:	:	:	:	:	:	:	:
	Rapport S80/S20	:	:	:	:	:	:	:	:
	Insuffisance pondérale chez les moins de 5 ans	:	:	:	:	:	:	:	:
Egypte	Nombre de pauvres	16,7	:	:	:	:	10,1	:	-39,5%
	Indice de Gini	0,36	:	:	:	:	0,33	:	-8,3%
	Rapport S80/S20	4,40	:	:	:	:	3,90	:	-11,4%
	Insuffisance pondérale chez les moins de 5 ans	4,0	:	:	8,6	:	6,2	:	55,0%
Israël	Nombre de pauvres	17,3	17,7	18,1	19,3	20,2	20,6	20,0	15,6%
	Indice de Gini	0,35	0,36	0,37	0,37	0,38	0,39	0,39	10,5%
	Rapport S80/S20	3,10	3,30	3,30	3,38	3,54	3,58	3,49	12,6%
	Insuffisance pondérale chez les moins de 5 ans	:	:	:	:	:	:	:	:
Jordanie	Nombre de pauvres	:	:	14,2	:	:	:	13,0	-8,5%
	Indice de Gini	:	:	0,40	:	:	:	0,40	0,0%
	Rapport S80/S20	:	:	6,60	:	:	:	5,70	-13,6%
	Insuffisance pondérale chez les moins de 5 ans	:	:	4,4	:	:	:	:	:
Liban	Nombre de pauvres	:	:	:	:	8,0	:	:	:
	Indice de Gini	:	:	:	:	0,37	:	:	:
	Rapport S80/S20	:	:	:	:	:	:	:	:
	Insuffisance pondérale chez les moins de 5 ans	:	:	:	:	:	:	:	:
Maroc	Nombre de pauvres	:	15,3	:	:	14,2	:	:	-7,2%
	Indice de Gini	:	0,40	:	:	:	:	:	:
	Rapport S80/S20	:	7,40	:	:	:	:	:	:
	Insuffisance pondérale chez les moins de 5 ans	:	:	:	:	10,2	:	:	:
Territoires occupés de la Palestine	Nombre de pauvres	:	33,6	35,5	30,6	34,8	30,8	:	-8,3%
	Indice de Gini	:	:	:	:	:	:	:	:
	Rapport S80/S20	:	15,50	:	:	6,10	6,80	3,30	-78,7%
	Insuffisance pondérale chez les moins de 5 ans	2,50	:	:	:	4,9	:	2,9	16,0%
Syrie	Nombre de pauvres	:	:	:	:	11,4	:	11,4	0,0%
	Indice de Gini	0,30	:	:	:	0,40	:	0,30	0,0%
	Rapport S80/S20	5,30	:	:	:	5,70	:	4,60	-13,2%
	Insuffisance pondérale chez les moins de 5 ans	6,7	:	10,9	:	:	:	9,7	44,8%
Tunisie	Nombre de pauvres	4,2	:	:	:	:	3,8	:	-9,5%
	Indice de Gini	0,40	:	:	:	:	:	:	:
	Rapport S80/S20	:	:	:	:	:	:	:	:
	Insuffisance pondérale chez les moins de 5 ans	:	:	:	:	:	:	:	:
Turquie	Nombre de pauvres	:	:	25,0	26,0	:	:	:	4,0%
	Indice de Gini	:	:	0,46	0,45	:	:	:	-2,2%
	Rapport S80/S20	:	:	10,80	9,90	:	:	:	-8,3%
	Insuffisance pondérale chez les moins de 5 ans	:	:	:	:	:	:	:	:

Unités Nombre de pauvres est le % de pauvres dans la population totale.

Insuffisance pondérale chez les moins de 5 ans est le % d'enfants de moins de 5 ans qui sont sous-alimentés.

Maroc Le seuil de pauvreté se réfère au seuil supérieur de pauvreté dans les zones urbaines.

Turquie Seuil de risque de pauvreté (60% du revenu équivalent médian) pour deux adultes avec deux enfants de moins de 14 ans.

(*) L'évolution pendant la période est le pourcentage de changement entre la première et la dernière année disponible.

Tableau 5 : accès aux services sociaux, 2000-2007 (%)

	Services sociaux	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Evolution pendant la période en % ⁽²⁾
Algérie	Logement assuré (U)	:	:	:	:	:	:	:	:	:
	Sources améliorées d'eau (R)	:	:	:	:	:	:	:	:	:
	Sanitaires améliorés (U)	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Égypte	Logement assuré (U)	:	:	:	:	86,0	82,5	:	:	-4,1%
	Sources améliorées d'eau (R) ⁽¹⁾	:	:	:	:	:	:	96,6	:	:
	Sanitaires améliorés (U) ⁽¹⁾	:	:	:	:	:	:	46,6	:	:
Israël	Logement assuré (U) ⁽¹⁾	99,0	99,0	99,0	99,0	99,0	99,0	99,0	:	0,0%
	Sources améliorées d'eau (R) ⁽¹⁾	99,0	:	:	:	:	:	:	:	:
	Sanitaires améliorés (U) ⁽¹⁾	99,0	99,0	99,0	99,0	99,0	99,0	99,0	:	0,0%
Jordanie	Logement assuré (U)	:	:	64,1	:	:	:	65,2	:	1,7%
	Sources améliorées d'eau (R)	:	:	:	:	:	:	82,7	:	:
	Sanitaires améliorés (U)	:	:	70,8	:	:	:	71,2	:	0,6%
Liban	Logement assuré (U)	:	:	:	:	:	:	:	:	:
	Sources améliorées d'eau (R)	:	:	:	:	:	:	:	:	:
	Sanitaires améliorés (U)	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Maroc	Logement assuré (U)	62,3	63,1	64,1	64,7	65,3	66,0	64,6	64,1	3,7%
	Sources améliorées d'eau (R)	41,4	47,9	:	52,4	58,5	59,1	61,5	63,8	48,6%
	Sanitaires améliorés (U)	83,7	85,2	85,8	86,4	86,8	87,2	85,6	85,7	2,3%
Territoires occupés de la Palestine	Logement assuré (U)	:	:	:	:	:	:	:	:	:
	Sources améliorées d'eau (R) ⁽¹⁾	92,2	:	93,8	97,0	97,9	96,6	93,8	:	1,7%
	Sanitaires améliorés (U) ⁽¹⁾	99,6	:	99,0	99,6	99,4	99,3	:	:	-0,3%
Syrie	Logement assuré (U)	:	:	:	:	:	:	:	:	:
	Sources améliorées d'eau (R)	69,1	70,9	:	:	:	:	81,2	:	17,5%
	Sanitaires améliorés (U)	43,9	44,0	44,5	:	:	:	94,2	:	114,6%
Tunisie	Logement assuré (U)	:	:	:	:	:	:	:	:	:
	Sources améliorées d'eau (R)	:	81,9	84,2	85,7	87,4	88,4	91,6	:	11,8%
	Sanitaires améliorés (U)	:	71,3	72,7	75,2	78,3	80,1	80,9	:	13,5%

Notes : Logement assuré dans les zones urbaines (U) ; sources améliorées d'eau dans les zones rurales (R) ; systèmes sanitaires améliorés dans les zones urbaines (U)

⁽¹⁾ Zones rurales et urbaines combinées.

⁽²⁾ L'évolution pendant la période est le pourcentage de changement entre la première et la dernière année disponible.

Tableau 6 : caractéristiques de l'activité économique en 2007 (%)

	Taux d'activité économique (15-64)			Rapport emploi-population		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
EU-27	77,7	63,4	70,5	72,5	58,3	65,4
BE	73,6	60,4	67,1	68,7	55,3	62,0
BG	70,6	62,1	66,3	66,0	57,6	61,7
CZ	78,1	61,5	69,9	74,8	57,3	66,1
DK	83,9	76,4	80,2	81,0	73,2	77,1
DE	81,8	70,1	76,0	74,7	64,0	69,4
EE	77,5	68,7	72,9	73,2	65,9	69,4
IE	81,4	63,3	72,4	77,4	60,6	69,1
EL	79,1	54,9	67,0	74,9	47,9	61,4
ES	81,4	61,4	71,6	76,2	54,7	65,6
FR	74,9	65,6	70,2	69,3	60,0	64,6
IT	74,4	50,7	62,5	70,7	46,6	58,7
CY	82,9	65,4	73,9	80,0	62,4	71,0
LV	77,6	68,3	72,8	72,5	64,4	68,3
LT	71,0	65,0	67,9	67,9	62,2	64,9
LU	75,0	58,9	66,9	72,3	56,1	64,2
HU	69,0	55,1	61,9	64,0	50,9	57,3
MT	77,6	38,6	58,4	72,9	35,7	54,6
NL	84,6	72,2	78,5	82,2	69,6	76,0
AT	81,7	67,8	74,7	78,4	64,4	71,4
PL	70,0	56,5	63,2	63,6	50,6	57,0
PT	79,4	68,8	74,1	73,8	61,9	67,8
RO	70,1	56,0	63,0	64,8	52,8	58,8
SI	75,8	66,6	71,3	72,7	62,6	67,8
SK	75,9	60,8	68,3	68,4	53,0	60,7
FI	77,2	73,8	75,6	72,1	68,5	70,3
SE	81,4	76,8	79,1	76,5	71,8	74,2
UK	82,2	69,0	75,5	77,5	65,5	71,5
EFTA						
IS	91,2	82,7	87,1	89,1	80,8	85,1
NO	81,6	75,9	78,8	79,5	74,0	76,8
CH	88,2	75,0	81,6	85,6	71,6	78,6
MPC						
DZ	73,2	15,0	44,4	65,6	12,4	39,3
EG	75,4	24,6	50,6	66,3	18,9	43,3
IL	68,0	59,4	63,7	63,3	54,6	58,9
JO	63,6	14,7	39,3	50,2	10,2	30,9
LB	72,9	23,9	47,6	66,5	21,4	43,2
MA	80,1	28,6	53,6	65,7	23,7	44,2
PS	70,0	16,5	43,7	54,3	13,3	34,2
SY	:	:	:	:	:	:
TN	73,8	27,5	50,4	64,2	22,5	43,1
TR	74,4	26,1	50,2	68,0	23,8	45,8

Algérie : Emploi rémunéré pour les +15 ans

Jordanie : TAE pour les +15 ans

Table 7 : taux d'activité économique par sexe et par groupes d'âge, 2000 et 2007

Tableau 7.1 Taux d'activité économique par sexe et par groupes d'âge en 2000 (%)

	Hommes			Femmes			Total		
	15-24	25-64	15-64	15-24	25-64	15-64	15-24	25-64	15-64
EU-27	48,8	83,8	77,1	41,8	64,3	60,1	45,3	74,0	68,5
BE	38,7	81,8	73,8	32,6	62,0	56,6	35,7	71,9	65,2
BG	35,9	75,5	67,4	25,6	64,0	56,1	30,7	69,6	61,6
CZ	47,7	87,5	79,0	40,2	69,9	63,5	43,9	78,7	71,2
DK	75,2	85,8	84,0	68,8	77,4	75,9	71,9	81,7	80,0
DE	53,7	83,6	78,8	47,1	66,1	63,0	50,4	74,9	71,0
EE	40,9	85,1	74,9	29,7	73,7	64,8	35,4	79,1	69,6
IE	56,0	87,3	79,3	46,7	58,6	55,6	51,4	72,9	67,5
EL	41,7	87,1	77,6	35,6	54,3	50,6	38,7	70,4	63,9
ES	46,7	87,2	78,5	39,4	55,0	51,8	43,1	71,1	65,1
FR	38,6	84,0	75,2	32,4	69,5	62,5	35,5	76,6	68,8
IT	42,2	80,5	73,8	34,0	48,8	46,2	38,1	64,5	59,9
CY	42,3	90,5	81,3	39,6	62,1	57,3	40,8	76,0	68,9
LV	44,8	81,2	73,0	31,8	69,1	61,7	38,4	74,8	67,1
LT	41,8	84,6	74,9	32,7	76,6	67,7	37,3	80,3	71,2
LU	37,4	84,4	76,4	30,6	56,0	51,7	34,0	70,4	64,2
HU	42,8	75,0	67,6	32,5	58,0	52,5	37,8	66,2	59,9
MT	59,9	86,4	80,3	58,9	29,5	35,8	59,4	57,8	58,2
NL	73,4	86,2	83,9	70,9	64,6	65,7	72,2	75,5	74,9
AT	60,7	84,0	80,1	51,5	64,8	62,5	56,1	74,4	71,3
PL	40,2	81,0	71,8	34,9	67,8	60,5	37,5	74,3	66,1
PT	49,6	86,9	78,7	39,8	69,9	63,7	44,7	78,2	71,1
RO	45,7	84,9	75,7	37,0	71,5	63,6	41,3	78,1	69,6
SI	40,7	80,1	71,7	33,6	70,5	63,1	37,3	75,3	67,4
SK	47,8	85,9	76,5	41,8	69,5	62,8	44,8	77,6	69,5
FI	64,8	82,7	79,4	61,8	76,9	74,1	63,3	79,8	76,8
SE	41,1	85,1	77,2	40,4	80,5	73,4	40,7	82,9	75,3
UK	67,0	86,3	82,8	59,8	69,5	67,8	63,4	77,8	75,2
AELE									
IS	74,3	96,4	91,6	80,5	87,4	85,9	77,3	91,9	88,8
NO	68,2	88,4	84,8	63,8	79,1	76,4	66,0	83,8	80,7
CH	70,6	93,4	89,4	66,1	72,7	71,6	68,4	83,0	80,5
PPM									
DZ	51,5	89,9	74,8	9,4	16,4	13,6	30,7	53,4	44,5
EG	39,4	91,0	72,6	20,4	23,1	22,3	30,6	56,3	47,7
IL	32,4	81,1	67,1	35,6	63,7	56,1	33,9	72,2	61,5
JO	:	:	65,2	:	:	19,4	:	:	38,9
LB	42,8	87,9	73,4	18,2	24,0	22,3	30,8	54,2	47,1
MA	65,7	91,5	82,5	25,8	31,4	29,5	45,8	60,4	55,4
PS	52,5	86,4	73,2	7,4	17,3	13,6	30,5	52,0	43,7
SY	:	:	:	:	:	:	:	:	:
TN	:	:	72,9	:	:	24,4	:	:	48,4
TR	:	:	:	:	:	:	:	:	:

DZ : année 2001 ; JO : âge +15 ans ; LB : année 2004

Tableau 7.2 Taux d'activité économique par sexe et par groupes d'âge en 2007 (%)

	Hommes			Femmes			Total		
	15-24	25-64	15-64	15-24	25-64	15-64	15-24	25-64	15-64
EU-27	47,6	84,6	77,7	40,7	68,3	63,4	44,2	76,4	70,5
BE	36,1	82,1	73,6	31,6	66,9	60,4	33,9	74,5	67,1
BG	31,7	80,4	70,6	26,0	70,6	62,1	28,9	75,5	66,3
CZ	36,7	87,6	78,1	26,9	69,0	61,5	31,9	78,3	69,9
DK	72,3	86,4	83,9	69,4	77,9	76,4	70,9	82,1	80,2
DE	53,7	87,9	81,8	49,0	74,6	70,1	51,4	81,2	76,0
EE	44,2	87,9	77,5	32,3	78,6	68,7	38,3	83,0	72,9
IE	58,3	87,7	81,4	51,5	66,4	63,3	54,9	77,2	72,4
EL	34,7	87,8	79,1	27,6	60,2	54,9	31,1	74,0	67,0
ES	52,1	87,3	81,4	43,3	64,9	61,4	47,8	76,2	71,6
FR	42,1	82,8	74,9	35,4	72,5	65,6	38,8	77,5	70,2
IT	36,1	81,6	74,4	25,5	55,2	50,7	30,9	68,3	62,5
CY	43,9	91,1	82,9	39,7	71,4	65,4	41,7	81,1	73,9
LV	48,9	86,7	77,6	36,8	77,0	68,3	43,0	81,6	72,8
LT	31,8	83,5	71,0	22,8	76,8	65,0	27,4	80,0	67,9
LU	30,6	84,2	75,0	22,3	66,3	58,9	26,5	75,2	66,9
HU	29,3	78,2	69,0	21,8	62,3	55,1	25,6	70,0	61,9
MT	57,1	82,9	77,6	48,9	36,0	38,6	53,1	59,8	58,4
NL	73,0	87,2	84,6	72,4	72,2	72,2	72,7	79,7	78,5
AT	65,0	85,3	81,7	56,7	70,3	67,8	60,8	77,8	74,7
PL	36,5	79,4	70,0	29,3	63,7	56,5	33,0	71,4	63,2
PT	45,3	86,8	79,4	38,4	75,0	68,8	41,9	80,8	74,1
RO	35,9	79,7	70,1	24,9	64,1	56,0	30,5	71,8	63,0
SI	47,6	82,2	75,8	35,4	73,3	66,6	41,8	77,8	71,3
SK	38,9	86,7	75,9	30,2	69,1	60,8	34,6	77,8	68,3
FI	53,3	82,5	77,2	53,6	78,4	73,8	53,4	80,5	75,6
SE	51,8	88,7	81,4	52,7	82,6	76,8	52,2	85,7	79,1
UK	64,5	86,6	82,2	58,7	71,4	69,0	61,7	78,9	75,5
AELE									
IS	80,2	93,8	91,2	79,5	83,5	82,7	79,9	88,9	87,1
NO	57,5	87,2	81,6	60,1	79,5	75,9	58,8	83,4	78,8
CH	70,2	92,1	88,2	64,5	77,2	75,0	67,4	84,6	81,6
PPM									
DZ	47,5	87,5	73,2	8,0	18,8	15,0	28,3	53,2	44,4
EG	46,8	92,0	75,4	18,5	27,4	24,6	34,0	59,2	50,6
IL	30,7	81,5	68,0	34,1	67,9	59,4	32,4	74,6	63,7
JO	:	:	63,5	:	:	14,7	:	:	39,3
LB	42,0	87,8	72,9	18,1	26,0	23,9	30,7	54,7	47,6
MA	57,4	90,8	80,1	21,9	31,5	28,6	39,6	60,0	53,6
PS	44,2	85,9	70,0	8,2	21,5	16,5	26,6	54,3	43,7
SY	:	:	:	:	:	:	:	:	:
TN	:	:	73,8	:	:	27,5	:	:	50,4
TR	50,6	82,1	74,4	23,5	27,0	26,1	36,6	54,7	50,2

JO : âge 15+

Tableau 8 : répartition des emplois par statut en 2000 et 2007 (%)

Tableau 8.1 Répartition des emplois par statut en 2000 (%)

	Salarié	Indépendant	Employeur	Travailleur en coopérative	Travailleur familial	Total
EU-27	82,7	9,6	5,0	:	2,6	100
Pays Partenaires Méditerranéens						
Algérie	:	:	:	:	:	
Égypte	59,9	11,4	17,1	:	11,5	100
Israël	85,8	6,7	4,5	2,6	0,5	100
Jordanie	80,6	9,9	7,1	0,5	1,9	100
Liban (2004)	63,1	28,5	5,1	:	3,3	100
Maroc	37,8	26,9	2,1	2,4	30,8	100
Territoires occupés de la Palestine						
	66,0	19,6	4,6	:	9,8	100
Syrie	:	:	:	:	:	:
Tunisie	70,0	23,2	:	:	6,8	100
Turquie	:	:	:	:	:	:

Tableau 8.2 Répartition des emplois par statut en 2007 (%)

	Salarié	Indépendant	Employeur	Travailleur en coopérative	Travailleur familial	Total
EU-27	84,0	10,0	4,4	:	1,6	100
Pays Partenaires Méditerranéens						
Algérie	:	:	:	:	:	:
Égypte	58,5	13,3	14,1	:	14,1	100
Israël	87,3	7,2	4,2	1,1	0,2	100
Jordanie	84,1	7,8	7,4	0,2	0,5	100
Liban (2004)	62,8	23,3	9,5	:	4,4	100
Maroc	45,0	24,9	2,3	1,7	26,1	100
Territoires occupés de la Palestine						
	59,8	24,2	4,0	:	12,0	100
Syrie	:	:	:	:	:	:
Tunisie	69,6	24,6	:	:	5,8	100
Turquie	59,4	21,2	5,5	:	13,9	100

Tableau 9 : répartition des emplois par branche économique en 2000 et 2007

Tableau 9.1 Répartition des emplois par branche économique en 2000 (%)

	Agriculture	Industrie	Construction	Services	Total	Part des femmes
	(A+B)	(C +D+E)	(F)	(G à Q)		
EU-27	7,1	22,1	7,7	63,1	100	:
Pays Partenaires Méditerranéens						
Algérie	14,1	13,4	10,0	62,5	100	15,7
Égypte	29,6	13,4	7,9	49,1	100	19,0
Israël	2,2	18,9	5,3	73,7	100	46,1
Jordanie	:	:	:	:	:	:
Liban (2004)	7,5	15,0	8,7	68,8	100	:
Maroc	46,0	13,2	6,2	34,6	100	20,1
Territoires occupés de la Palestine						
	13,0	14,7	20,0	52,3	100	13,6
Syrie	:	:	:	:	:	:
Tunisie (2004)	16,3	20,8	13,5	49,4	100	:
Turquie	:	:	:	:	:	:

Tableau 9.2 Répartition des emplois par branche économique en 2007 (%)

	Agriculture	Industrie	Construction	Services	Total	Part des femmes
	(A+B)	(C +D+E)	(F)	(G à Q)		
EU-27	5,1	19,7	8,3	67,0	100	:
Pays Partenaires Méditerranéens						
Algérie	13,6	12,0	17,7	56,7	100	17,4
Égypte	31,8	12,6	9,6	46,1	100	19,0
Israël	1,6	16,5	5,7	76,2	100	46,7
Jordanie	:	:	:	:	:	:
Liban	7,2	13,8	5,6	73,4	100	:
Maroc	42,2	12,7	8,3	36,8	100	18,7
Territoires occupés de la Palestine						
	15,1	13,0	11,1	60,8	100	17,1
Syrie	:	:	:	:	:	:
Tunisie	18,5	20,1	12,4	49,0	100	:
Turquie	25,1	20,2	5,9	48,9	100	:

Agriculture (A+B)
Industrie (C+D+E)
Construction (F)
Services (G à Q)

Part des femmes

A : agriculture, chasse, sylviculture ; **B** : pêche ;
C : mines et carrières ; **D** : fabrication ; **E** : électricité, gaz et eau ;
F : construction
G : le commerce de gros et de détail, réparation de véhicules automobiles, de motos et de biens personnels et domestiques ;
H : hôtels et restaurants ; **I** : transports, entreposage et communications ;
J : intermédiation financière ; **K** : immobilier, location et services aux entreprises ;
L : administration publique et défense ; **M** : éducation ;
N : santé et action sociale ; **O** : autres activités, collectifs, sociaux et personnels ;
P : ménages avec des employés ; et **Q** : activités et organismes extra-territoriaux.

Part des femmes dans l'emploi salarié dans les secteurs non agricoles en % de l'emploi salarié total.

Tableau 10 : les taux de chômage des adultes, des jeunes et à long terme, 2000 et 2007 (%)

Tableau 10.1 Les taux de chômage des adultes, des jeunes et à long terme en 2000 (%)

	Taux de chômage des adultes (groupe d'âge 15-64 ans)			Taux de chômage des jeunes (groupe d'âge 15-24 ans)			Taux de chômage à long terme (plus de 12 mois)		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
EU-27 ⁽¹⁾	7,8	9,8	8,7	16,6	18,2	17,4	3,5	4,6	4,0
Pays Partenaires Méditerranéens									
Algérie	29,2	26,4	28,9	:	:	54,9	:	:	:
Égypte	5,1	22,7	9,0	16,9	59,2	28,2	:	:	:
Israël	8,6	9,3	8,9	17,1	16,8	16,9	1,7	1,5	1,6
Jordanie	12,3	21,0	13,7	24,4	40,4	26,7	:	:	:
Liban (2004)	7,4	9,6	8,0	20,2	19,0	19,9	:	:	2,7
Maroc	13,6	12,8	13,4	21,1	15,8	19,6	9,2	9,8	9,4
Territoires occupés de la Palestine	14,6	12,8	14,3	19,6	23,2	20,0	:	:	:
Syrie (2001)	7,5	22,8	10,6	:	:	24,5	:	:	:
Tunisie	15,3	16,9	15,7	34,8	27,6	32,5	:	:	:
Turquie ⁽¹⁾	:	:	:	:	:	:	:	:	:

Tableau 10.2 Les taux de chômage des adultes, des jeunes et à long terme en 2007 (%)

	Taux de chômage des adultes (groupe d'âge 15-64 ans)			Taux de chômage des jeunes (groupe d'âge 15-24 ans)			Taux de chômage à long terme (plus de 12 mois)		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
EU-27 ⁽¹⁾	6,6	7,8	7,1	15,1	15,6	15,3	2,8	3,3	3,1
Pays Partenaires Méditerranéens									
Algérie	12,9	18,3	13,8	25,3	40,1	27,4	7,1	9,9	7,6
Égypte	5,9	18,6	8,9	17,2	47,9	24,8	5,0	16,9	7,9
Israël	6,9	8,0	7,4	15,0	17,0	16,1	2,2	2,0	2,1
Jordanie	10,3	25,6	13,1	34,0	44,4	34,7	:	:	:
Liban	8,8	10,2	9,2	22,0	21,0	22,0	:	:	:
Maroc	9,8	9,8	9,8	17,9	15,5	17,2	6,2	7,1	6,4
Territoires occupés de la Palestine	22,4	19,4	21,8	34,0	42,5	35,3	:	:	:
Syrie (2005)	5,8	19,9	8,1	:	:	18,3	:	:	:
Tunisie	12,8	17,8	14,1	31,6	30,9	31,4	:	:	:
Turquie ⁽¹⁾	8,5	8,5	8,5	16,8	16,7	16,8	2,0	3,0	2,2

⁽¹⁾ Les groupes d'âge pour les taux de chômage sont de 15-74 ans pour les taux des adultes et le long terme, et moins de 25 ans pour les jeunes

Tableau 11 : taux d'analphabétisme et de chômage des jeunes (15-24 ans) par sexe en 2000 et 2007 (%)

	2000				2007			
	Taux d'analphabétisme		Taux de chômage		Taux d'analphabétisme		Taux de chômage	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Pays Partenaires Méditerranéens								
Algérie	6,5	14,4	46,0	57,4	5,6	10,8	25,3	40,1
Égypte	:	:	16,9	59,2	12,1	18,2	17,2	47,9
Israël	0,3	0,4	17,1	16,8	0,2	0,7	15,0	17,0
Jordanie	1,4	1,6	24,4	40,4	1,6	1,9	34,0	44,4
Liban	1,4	1,2	20,2	19,0	1,6	0,9	22,0	21,0
Maroc	26,8	48,3	21,1	15,8	15,6	32,5	17,9	15,5
Territoires occupés de la Palestine	2,2	1,2	19,6	23,2	0,8	1,1	34,0	42,5
Syrie	3,3	7,2	:	:	96,6	94,6	:	:
Tunisie	3,3	11,5	34,8	27,6	2,1	5,1	31,6	30,9
Turquie	2,0	6,7	:	:	1,6	5,6	16,8	16,7

Algérie : analphabétisme pour 2002 et 2006 ; chômage pour 2001 et 2007

Liban : données pour 2004 et 2007

Syrie : analphabétisme pour 2001 et 2006

Turquie : analphabétisme pour 2004 et 2007 (Source UNESCO)

Tableau 12 : taux de chômage par niveaux d'éducation et sexe, 2000 et 2007

Tableau 12.1 : Taux de chômage par niveaux d'éducation et sexe en 2007 (%)

Algérie	Hommes	Femmes	Total
Analphabétisme	4,6	2,6	4,2
CITE 0-1	10,9	11,1	10,9
CITE 2	16,9	19,6	17,1
CITE 3-4	13,0	21,5	14,7
CITE 5-6	12,4	23,3	17,0
Total	12,9	18,3	13,8

Égypte	Hommes	Femmes	Total
Analphabétisme	0,6	0,3	0,5
CITE 0-2	1,4	4,3	1,7
CITE 3-4	9,4	31,7	14,9
CITE 5-6	13,0	26,6	17,3
Total	5,9	18,6	8,9

Israël	Hommes	Femmes	Total
CITE 0-1	15,0	18,6	15,9
CITE 2	11,2	17,2	13,1
CITE 3-4	7,5	10,5	8,8
CITE 5-6	3,4	4,5	4,0
Total	6,9	8,0	7,4

Liban	Hommes	Femmes	Total
Analphabétisme	5,6	1,9	4,9
CITE 0-1	7,7	11,9	8,2
CITE 2	8,2	15,1	9,2
CITE 3-4	9,8	9,5	9,7
CITE 5-6	10,8	11,3	11,0
Total	8,8	10,2	9,2

Maroc	Hommes	Femmes	Total
Analphabétisme	3,0	1,7	2,4
CITE 0-1	7,8	9,1	8,0
CITE 2	17,1	23,1	18,2
CITE 3-4	17,8	25,6	19,8
CITE 5-6	16,7	30,6	21,7
Total	9,8	9,8	9,8

Territoires occupés de la Palestine	Hommes	Femmes	Total
Analphabétisme	24,4	2,7	18,4
CITE 0-1	26,0	4,7	23,4
CITE 2	24,5	9,6	22,9
CITE 3-4	18,7	22,7	19,4
CITE 5-6	14,2	34,4	21,6
Total	22,4	19,4	21,8

Tunisie	Hommes	Femmes	Total
Analphabétisme	6,3	5,2	5,9
CITE 0-1	12,4	18,0	13,5
CITE 2	18,2	19,3	18,5
CITE 3-4	12,2	16,3	13,3
CITE 5-6	13,4	27,5	19,0
Total	12,8	17,8	14,1

Tableau 12.2 : Taux de chômage par niveaux d'éducation entre 2000 et 2007 (%)

Algérie	2003	2007
Analphabétisme	10,3	4,2
CITE 0-1	20,5	10,9
CITE 2	31,1	17,1
CITE 3-4	24,0	14,7
CITE 5-6	22,5	17,0
Total	28,9	13,8

Égypte	2000	2007
Analphabétisme	0,3	0,5
CITE 0-2	0,7	1,7
CITE 3-4	20,4	14,9
CITE 5-6	12,8	17,3
Total	9,0	8,9

Israël	2000	2007
CITE 0-1	15,0	15,9
CITE 2	14,3	13,1
CITE 3-4	10,0	8,8
CITE 5-6	5,3	4,0
Total	8,9	7,4

Liban	2004	2007
Analphabétisme	4,9	4,9
CITE 0-1	7,7	8,2
CITE 2	9,2	9,2
CITE 3-4	8,7	9,7
CITE 5-6	8,2	11,0
Total	8,0	9,2

Maroc	2000	2007
Analphabétisme	3,5	2,4
CITE 0-1	13,1	8,0
CITE 2	27,7	18,2
CITE 3-4	28,3	19,8
CITE 5-6	30,6	21,7
Total	13,4	9,8

Territoires occupés de la Palestine	2000	2007
Analphabétisme	15,2	18,4
CITE 0-1	16,0	23,4
CITE 2	15,0	22,9
CITE 3-4	12,3	19,4
CITE 5-6	13,0	21,6
Total	14,3	21,8

Tunisie	2000	2007
Analphabétisme	9,8	5,9
CITE 0-1	17,3	13,5
CITE 2	19,1	18,5
CITE 3-4	17,2	13,3
CITE 5-6	10,9	19,0
Total	15,7	14,1

Tableau 13 : taux net de scolarisation (TNS) dans les écoles primaires et secondaires par sexe en 2000 et 2007 (%)

	2000				2007			
	École primaire (CITE1)		École secondaire (CITE2)		École primaire (CITE 1)		École secondaire (CITE2)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Pays Partenaires Méditerranéens								
Algérie	97,5	93,8	:	:	97,5	96,1	74,9	78,2
Égypte	97,9	94,1	77,1	75,3	89,6	91,5	67,1	70,5
Israël	95,2	95,1	66,4	68,7	92,9	93,6	64,7	65,9
Jordanie	93,2	93,3	79,0	79,8	93,0	96,2	83,5	87,3
Liban	90,8	92,2	50,1	58,2	91,8	98,4	68,7	80,5
Maroc	83,7	74,1	28,4	24,7	91,3	85,9	37,4	36,6
Territoires occupés de la Palestine	93,0	92,7	82,0	86,1	75,7	75,5	88,3	89,6
Syrie	98,4	94,1	55,5	51,2	94,5	92,6	76,6	73,7
Tunisie	97,2	97,3	63,6	70,6	97,3	97,4	86,2	97,7
Turquie	95,0	89,0	:	:	93,0	89,0	74,0	64,0

Égypte, Jordanie et Syrie : données pour 2000 et 2006

Liban : données pour 2002 et 2006

Maroc : données pour 2000 et 2005

Turquie : enseignements primaire pour 2002 et 2006, secondaire pour 2006 (Sources UNESCO)

Tendances socio-économiques dans la région euro-méditerranéenne, 2000-2007,
par BAHJAT ACHIKBACHE

adetef.

Atrium - 5, place des Vins de France - 75573 Paris Cedex 12 - France
ISSN 1958-069X